Bilan socio-économique 1985-1986

CÔTE-NORD

Office de planification et de développement du Québec

Québec

Document préparé et rédigé par
la Direction régionale de la
Côte-Nord

Octobre 1986

Recherche et texte
Ginette Tremblay
Yves Cartier

Secrétariat
Dominique Boucher

Coordination
Direction des études et
politiques régionales

Graphiques et carte
Service des ressources matérielles

Révision et édition
Service des communications

Dépôt légal — 4e trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-16958-1

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

INTRODUCTION 1

I. LE CADRE RÉGIONAL ET LES GRANDS INDICATEURS 3

1. Le territoire 3
2. La population 3
3. Le marché du travail 5
4. Les revenus et les salaires 7
5. Les investissements privés et publics .. 8

II. LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ... 10

SECTEUR PRIMAIRE

1. Les mines 10
2. La forêt 12
3. Les pêches 13
4. L'agriculture 15
5. L'exploitation de la faune 16

SECTEUR SECONDAIRE

1. L'industrie manufacturière 16
2. L'industrie de la construction et le marché immobilier 18

SECTEUR TERTIAIRE

1. Les transports 19
2. Les communications 21
3. Le tertiaire public et parapublic 21
4. Le commerce de gros et détail 24
5. Le tourisme 24
6. Les loisirs 25
7. Le culturel 25

III. DES INTERVENTIONS GOUVERNEMENTALES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 27

IV. LE DYNAMISME RÉGIONAL 31

V. SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES D'AVENIR 34

Liste des tableaux

PAGE

TABLEAU 1 Évolution de la population de la Côte-Nord, 1976 à 1985 4

TABLEAU 2 Variation de la population des principales villes de la région entre 1976 et 1985 4

TABLEAU 3 Répartition des dépenses publiques en immobilisations et en réparations entre 1982 et 1985, région Côte-Nord, en millions de dollars 9

TABLEAU 4 Expéditions minérales de la Côte-Nord, 1981-1985 10

TABLEAU 5 Sommes consacrées aux travaux de recherche géologique par le MER dans le district de Sept-Îles 1982-1985 11

TABLEAU 6 Exploitation forestière, région Côte-Nord, 1981 à 1985 12

TABLEAU 7 Volume et valeur des débarquements de quatre des principales espèces pêchées en Basse Côte-Nord et dans l'ensemble de la région Côte-Nord, en 1979, 1982 et 1984 14

TABLEAU 8 Clientèles scolaires, 1982-1985 ... 23

Liste des figures

PAGE

FIGURE 1 Répartition de la population nord-côtière par groupe d'âge en 1981. 5

FIGURE 2 Évolution des principaux indicateurs du marché du travail, Région Côte-Nord–Nord-du-Québec, 1981 à 1985 6

FIGURE 3 Répartition sectorielle et sous-régionale de l'emploi, 1985..... 7

FIGURE 4 Évolution des dépenses en immobilisations et en réparations dans la région Côte-Nord–Nord-du-Québec, 1982-1985 en millions de dollars 8

FIGURE 5 Répartition des effectifs du tertiaire public et parapublic par MRC et en Basse Côte-Nord, 1985 22

FIGURE 6 Évolution des dépenses publiques en immobilisations et en réparations, Région Côte-Nord, 1982 à 1985 28

FIGURE 7 Origine des dépenses d'investissements du Québec 1982 à 1985, en pourcentage 30

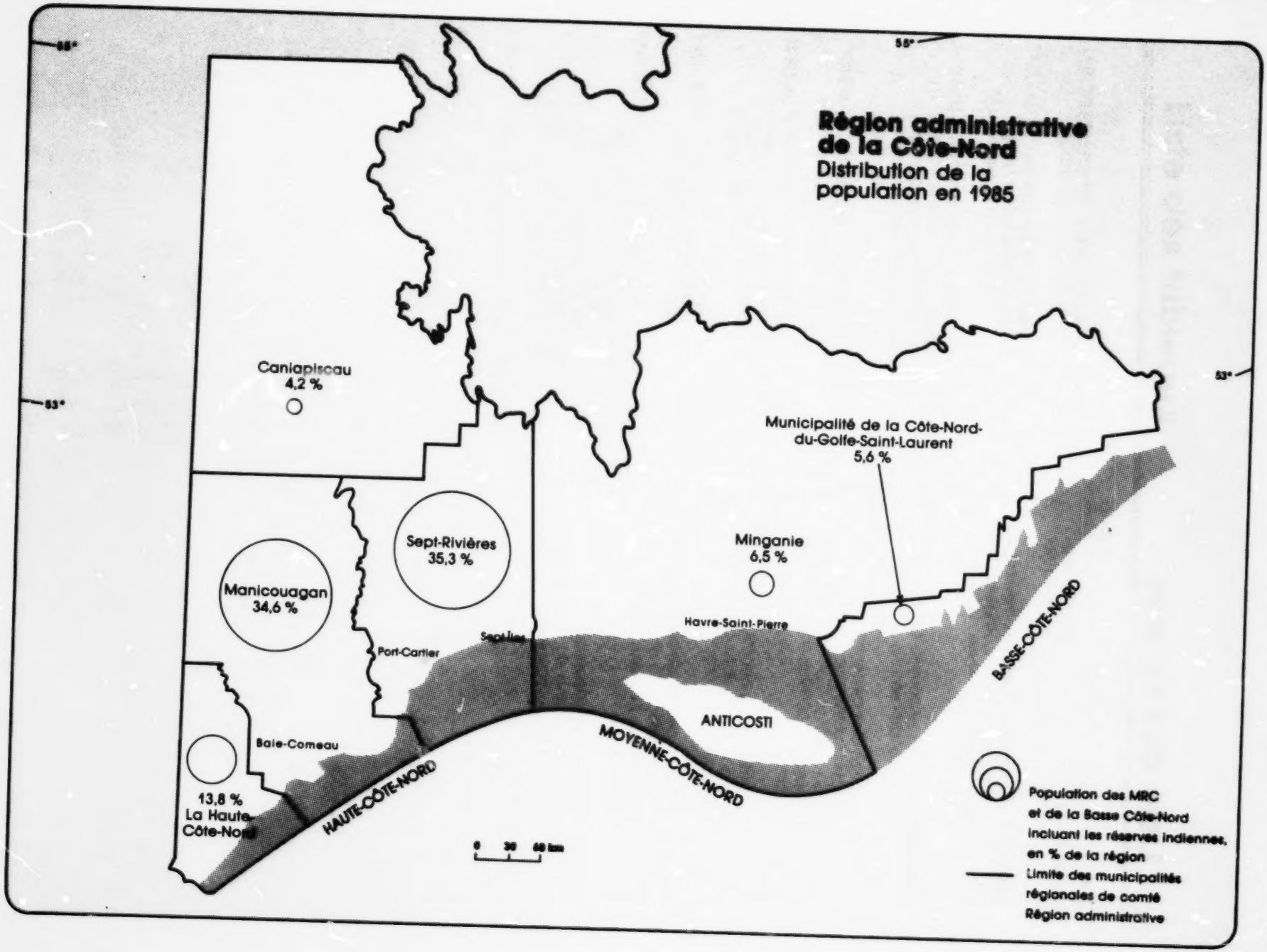
Région administrative
de la Côte-Nord
Distribution de la
population en 1985
68°
58°
53°
53°
Caniapiscau
4,2 %
Municipalité de la Côte-Nord-
du-Golfe-Saint-Laurent
5,6 %
Sept-Rivières
35,3 %
Manicouagan
34,6 %
Minganie
6,5 %
Havre-Saint-Pierre
Port-Cartier
Sept-Îles
BASSE-CÔTE-NORD
ANTICOSTI
MOYENNE-CÔTE-NORD
Baie-Comeau
13,8 %
La Haute-
Côte-Nord
HAUTE-CÔTE-NORD
0 30 60 km
Population des MRC
et de la Basse Côte-Nord
incluant les réserves indiennes,
en % de la région
Limite des municipalités
régionales de comté
Région administrative

Introduction

En mars 1984, l'OPDQ Côte-Nord rendait disponible un document intitulé «Situation socio-économique de la Côte-Nord — Bilan 1982-1983». Celui-ci constituait en quelque sorte le premier bilan socio-économique de la Côte-Nord produit par la Direction régionale de l'OPDQ. Riches des commentaires que plusieurs intervenants régionaux ont bien voulu formuler sur le bilan 1982-1983, nous avons cherché à parfaire ce premier bilan qui s'est avéré un précieux document de référence pour plusieurs d'entre eux. Nous avons notamment cherché à faire ressortir davantage les particularités et les disparités sous-régionales lorsque cela était possible.

Le présent bilan constitue donc une mise à jour des variables socio-économiques régionales. Il permet de faire le point sur les principaux changements survenus depuis 1982 dans les différents secteurs d'activités économiques. Il tente aussi de dégager les problématiques et les perspectives de développement de la région de la Côte-Nord pour les prochaines années.

Ce document de base se veut par ailleurs un outil de travail particulier pour les différents intervenants régionaux qui auront à se concerter au cours des prochains mois afin de préciser quelles devront être les orientations de développement de la Côte-Nord de même que les projets prioritaires à mettre de l'avant dans la région au cours des prochaines années. En effet, avec l'annonce récente que le Sommet socio-économique de la Côte-Nord aura lieu à l'automne 1987 s'amorce une longue démarche préparatoire qui constituera un exercice majeur de concertation pour la population de la Côte-Nord. Dans ce contexte, nous croyons que le présent bilan socio-économique saura aider les diverses personnes impliquées de près ou de loin dans la démarche du sommet à faire le point sur les diverses composantes de la réalité régionale.

Un premier chapitre décrit la région dans ses particularités régionales et sous-régionales et analyse l'évolution des grands indicateurs socio-économiques concernant la population, le marché du travail, les revenus et les investissements.

Le deuxième chapitre dresse un bilan de la région à travers les grands secteurs d'activités primaire, secondaire et tertiaire. Il permettra ainsi de connaître les données les plus pertinentes concernant aussi bien la forêt, les mines, l'industrie manufacturière que les transports, le commerce, le tourisme, les loisirs et la culture.

Le chapitre trois présente, quant à lui, les interventions gouvernementales qui ont été significatives dans l'économie de la région au cours des dernières années, notamment en termes de création d'emplois.

Le quatrième chapitre traite du dynamisme régional en faisant ressortir les différentes démonstrations de ce phénomène de même que les composantes de la réalité régionale qui le conditionnent. Enfin, une brève synthèse débouche sur certaines perspectives d'avenir.

Ce document étant le fruit d'une collaboration soutenue entre l'OPDQ et les représentants régionaux des ministères et organismes publics participant à la Conférence administrative régionale, nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué, par les données qu'ils ont bien voulu mettre à notre disposition, à la réalisation de ce bilan socio-économique.

I — Le cadre régional et les grands indicateurs

1. Le territoire

Couvrant une superficie de 328 693 km², la région de la Côte-Nord est limitée par la rivière Saguenay au sud-ouest, par l'estuaire et le golfe Saint-Laurent au sud-est, et au nord par le Labrador et la région Nord-du-Québec. L'île d'Anticosti se rattache à la Côte-Nord.

Cet immense territoire qui couvre 23,5 % de la superficie du Québec, la deuxième plus grande région après le Nord-du-Québec, possède une façade maritime de plus de 1 300 km où est concentrée, dans une soixantaine de localités, environ 90 % de la population régionale. Celle-ci était évaluée à 110 392 personnes au 1er octobre 1985. Le reste de la population habite les villes nordiques de l'arrière-pays qui doivent leur existence à l'industrie minière: Schefferville, Fermont et jusqu'à tout récemment, Gagnon[1]. Seulement 10 % de l'ensemble du territoire nord-côtier est municipalisé.

La Côte-Nord est une région-ressource. Les secteurs-clés de son économie sont l'hydro-électricité, la forêt, les mines et la pêche.

On ne pourrait décrire cette région sans parler de la présence de ses sous-régions dont les problématiques sont à maints égards très différentes. Celles-ci découlent de vocations économiques spécifiques à chacune d'elles: les activités de pêche sur la Basse Côte-Nord, les activités minières dans les villes nordiques de l'arrière-pays ainsi qu'à Sept-Îles, Port-Cartier et Havre-Saint-Pierre et les activités économiques reliées à la ressource forêt, à l'hydro-électricité et à l'agriculture en Haute Côte-Nord, entre Sacré-Coeur et Baie-Comeau principalement.

Malgré la subdivision relativement récente de la majeure partie du territoire de la région en municipalités régionales de comté (MRC), la désignation des sous-régions socio-économiques que sont la Haute, la Moyenne et la Basse Côte-Nord persiste. (carte 1).

La «Haute Côte-Nord» qui s'étire le long du littoral sur plus de 550 kilomètres, de la rivière Saguenay jusqu'à la rivière Moisie, à l'est de Sept-Îles, comprend trois MRC: de la Haute-Côte-Nord, de Manicouagan et de Sept-Rivières. Toutes trois sont caractérisées par un pôle urbain d'une certaine importance qui est fonction d'une structure industrielle distincte.

La «Moyenne Côte-Nord» coïncide assez fidèlement avec la MRC de Minganie qui a comme pôle urbain et industriel Havre-Saint-Pierre. Les localités situées à l'est de cette ville ont en commun avec les localités de la «Basse Côte-Nord», la sous-région voisine, de ne pas être accessibles par la route. En effet, outre la route 389 qui s'étire vers le nord, les routes 172 et 138 qui longent respectivement la rive du Saguenay et du fleuve Saint-Laurent, constituent l'unique réseau routier d'importance. Au début des années quatre-vingt-dix, il devrait rejoindre la municipalité de Natashquan.

La «Basse Côte-Nord» forme, depuis plus d'une vingtaine d'années, une entité administrative particulière, la Municipalité de la Côte-Nord-du Golfe-Saint-Laurent qui chapeaute une quinzaine de petites localités que dirige un administrateur nommé par le gouvernement du Québec. Un projet de restructuration municipale serait cependant sur le point de voir le jour.

La sous-région la plus nordique, qui regroupe l'agglomération de Schefferville[1] et la ville de Fermont, forme la MRC de Caniapiscau. Une partie de ce territoire nordique est par ailleurs soumise au cadre administratif particulier institué par la Convention du Nord-Est québécois qui accorde une certaine exclusivité ou priorité dans la pratique d'activités fauniques à la communauté naskapie de la région. Les communautés montagnaises, au nombre de neuf, sont présentes dans chacune des sous-régions précédemment décrites. Elles regroupent, avec la communauté naskapie, un peu moins de 6 000 personnes.

2. La population

Une baisse importante de la population en dix ans

Depuis la fin des années soixante-dix, la population de la Côte-Nord ne cesse de diminuer. Cette région est d'ailleurs la seule à avoir connu une baisse de sa population entre 1976 et 1981, de 1,1 %, alors que la population du Québec s'est accrue de 3,3 % au cours de cette période.

1. En juin 1985, la ville de Gagnon était officiellement fermée.

1. Le 19 juin 1986, l'Assemblée nationale sanctionnait la Loi concernant la ville de Schefferville, qui prévoit mettre un terme à l'existence juridique de cette ville.

TABLEAU 1
ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA CÔTE-NORD, 1976 À 1985

SOUS-RÉGIONS[1]	1976	1981	1985	MUNICIPALITÉS EN 1985	RÉSERVES INDIENNES
MRC de la Haute-Côte-Nord	15 122	14 938	15 080	10	1
MRC de Manicouagan	34 838	35 357	36 250	8	1
MRC de Sept-Rivières	42 307	41 116	37 645	6	2
MRC de Minganie	6 985	7 402	6 530	8	2
MRC de Caniapiscau	10 151	9 615	3 600	2	2
Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent	4 471	5 176	5 400	1 (15 localités)	2
Réserves indiennes[2]	5 042	5 304	5 587	—	—
TOTAL	**118 916**	**118 908**	**110 392**	**35**	**10**

SOURCE: Pour 1976 et 1981, les données ont été compilées sur la base des municipalités incluses dans les MRC actuelles à partir des données du Recensement.

Pour 1985, les données de population proviennent de recensements municipaux et représentent la population en date d'octobre 1985.

1. Les populations des réserves indiennes ne sont pas comptabilisées à l'intérieur de chaque MRC ou entité municipale.
2. Incluant les Naskapis installés dans le nouveau village de Kawawachikamach à proximité de Schefferville.

On estime par ailleurs qu'au 1er octobre 1985, la population régionale atteignait à peine un peu plus de 110 000 personnes, comparativement à 118 908 en 1981. Cela représente une diminution de plus de 7 % en quatre ans. La fermeture récente de la ville de Gagnon est venue accroître les pertes d'effectifs au niveau régional. On estime en effet que la moitié des 2 000 résidents de Gagnon, au 1er juin 1984, a quitté définitivement la région. La population totale de la Côte-Nord serait actuellement inférieure à ce qu'elle était en 1971. Les villes de Baie-Comeau et Sept-Îles concentrent à elles seules près de la moitié de la population régionale.

Le poids démographique de la région par rapport à l'ensemble du Québec a conséquemment diminué. De 1,9 % qu'il était en 1976 et en 1981, il est passé à 1,7 % en 1985.

Bien que la diminution de la population ait affecté de façon plus marquée les villes de Gagnon, de Schefferville, de Port-Cartier, on observe à peu près partout dans la région une diminution des effectifs de population ou à tout le moins une stagnation. Seules les réserves indiennes, la municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent et l'agglomération de Baie-Comeau ont vu leur population légèrement augmenter.

TABLEAU 2
VARIATION DE LA POPULATION DES PRINCIPALES VILLES DE LA RÉGION ENTRE 1976 ET 1985

	1976	1981	1985	VARIATION 1976-1981 EN %	VARIATION 1981-1985 EN %
Sept-Îles	30 617	29 262	26 800	−4,4 %	8,4 %
Baie-Comeau	26 635	26 861	27 500	0,8 %	2,4 %
Port-Cartier	8 139	8 191	7 200	0,6 %	−12,1 %
Forestville	4 358	4 271	4 200	−2,0 %	− 1,7 %
Schefferville[1]	3 429	1 997	300	−41,8 %	−85,0 %
Fermont	3 479	4 216	3 300	21,2 %	−21,7 %
Gagnon	3 423	3 402	0	−0,6 %	−100,0 %
Havre-Saint-Pierre	3 221	3 200	3 260	−0,7 %	1,9 %
Sous-total	**83 302**	**81 400**	**72 560**	**−2,3 %**	**−10,9 %**
TOTAL CÔTE-NORD	**118 916**	**118 908**	**110 392**	**−1,1 %**	**−7,2 %**

1. Excluant la population montagnaise et naskapie

Une population jeune

L'analyse de la structure d'âge de la population nord-côtière nous révèle à l'échelle régionale une surreprésentation, par rapport à la moyenne nationale et à d'autres régions-ressources,[1] des catégories d'âge de 0 et 44 ans, plus particulièrement de la catégorie des 0 à 14 ans, de même qu'une sous-représentation des plus de 45 ans. Les moins de 45 ans comptaient pour 82 % de la population régionale en 1981 comparativement à 71,7 % dans l'ensemble du Québec.

Figure 1: Répartition de la population nord-côtière par groupe d'âge en 1981

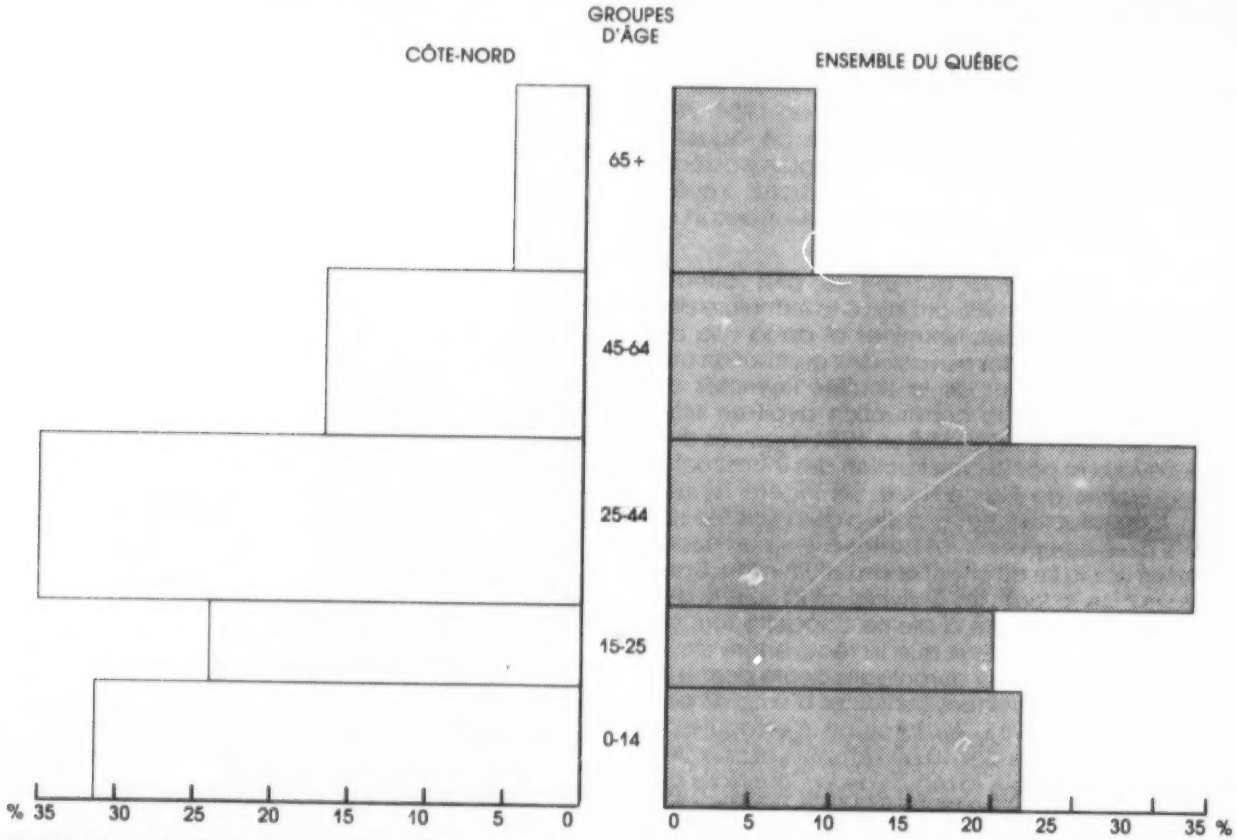

SOURCE: Statistique Canada, Recensement de 1981

On observe toutefois des variations importantes selon les sous-régions. À titre d'exemple, la représentation des 65 ans et plus dans la MRC de la Haute-Côte-Nord se compare à celle du Québec dans son ensemble alors que dans la MRC de Caniapiscau cette catégorie d'âge est quasi inexistante. La vocation rurale et la venue de populations sur une base temporaire dans certaines sous-régions contribuent à expliquer les écarts observés.

Sur le plan ethnique, la Côte-Nord compte une population amérindienne qui représente près de 5 % de la population régionale et qui est disséminée dans une dizaine de localités. Il faut noter également l'existence d'une population à très forte majorité anglophone sur la Basse Côte-Nord.

3. Le marché du travail

La situation du marché du travail dans la région de la Côte-Nord est difficile à établir de façon précise pour deux raisons. D'une part, les principaux indicateurs ne sont pas compilés distinctement pour la Côte-Nord, la région de référence de Statistique Canada couvrant à la fois la Côte-Nord et le Nord-du-Québec. D'autre part, le niveau de fiabilité des données compilées jusqu'en 1985 pour cette région est jugé faible par l'organisme

1. Les régions-ressources comprennent le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord–Nord-du-Québec.

même qui les recueille. Le portrait de 1985 résultant des récentes modifications apportées à l'Enquête sur la population active serait beaucoup plus près de la situation réelle du marché du travail pour l'ensemble de la région Côte-Nord–Nord-du-Québec. On y dénombrait 88 900 individus de 15 ans et plus, une population active de 55 300 personnes, 47 800 emplois et 7 600 chômeurs.

La forte croissance de la population active de 5,8 % en 1984 a entraîné une hausse du nombre de chômeurs d'environ 1 800, laquelle s'est traduite par un taux de chômage de 17,5 %. Ce dernier phénomène a été accentué également par la faible hausse du nombre d'emplois en 1984, 700 par rapport à l'année 1983 au cours de laquelle 1 000 emplois s'étaient ajoutés. La région possède encore un des taux de chômage les plus élevés; elle se situe au 3e rang après l'Est-du-Québec et le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Les événements qui ont le plus affecté l'emploi régional en 1985 ont trait à la fermeture des installations de Sidbec-Normines et de la ville de Gagnon, et à la fin des travaux de construction des nouvelles installations de la Société Reynolds en juin. Le secteur de la construction avait en effet connu une très bonne année en 1984 avec ces derniers travaux et par la construction des infrastructures portuaires de Pointe-Noire. La légère reprise dans la construction résidentielle n'aura pas été suffisante pour compenser les pertes d'emplois occasionnées par la fin du chantier de l'aluminerie. Dans le secteur de la forêt, les activités de la Scierie des Outardes, qui a opéré à pleine capacité tout au long de 1984, de même que la réouverture de la scierie de Sacré-Coeur auront sans doute permis la récupération de quelques centaines d'emplois perdus en 1982 et 1983. Au total, ce n'est toutefois qu'une faible partie des 10 000 emplois et plus perdus depuis 1979 dans la région de la Côte-Nord qui a été récupérée. Des 9 953 emplois du secteur primaire existant en 1979 dans les villes de Sept-Îles, Port-Cartier,[1] Schefferville, Gagnon et Fermont, les cinq villes les plus durement touchées par la récession économique de 1981-1982 et par la crise qui a affecté l'industrie du fer, il ne restait que 2 623 emplois en avril 1985 — dont 1 314 à Fermont. Aux emplois directs perdus s'ajoutent les pertes d'emplois indirects qu'on évaluait à 2 081 entre 1979 et 1983 pour ces mêmes cinq villes.

Comme les autres régions-ressources, la Côte-Nord a été plus fortement affectée par la récession économique de 1981-1982 en termes de pertes d'emplois. Elle fait aussi partie de celles pour lesquelles le processus de récupération des emplois est le plus lent.

Figure 2: Évolution des principaux indicateurs du marché du travail, région Côte-Nord–Nord-du-Québec, 1981 à 1985

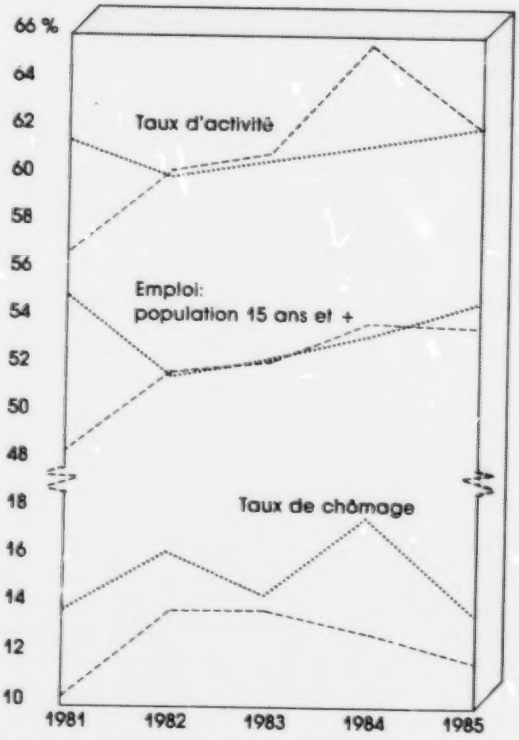

SOURCE: Statistique Canada, Enquête sur la population active, cat. 71-001.

..... Le Québec
----- La Côte-Nord et le Nord-du-Québec

Une structure économique fortement axée sur le secteur primaire

Comparée à la structure provinciale de l'emploi, la répartition sectorielle de l'emploi dans la région «Côte-Nord/Nord-du-Québec» illustre l'importance des activités du secteur primaire qui concentrent 21,3 % des emplois contre 5 % environ au Québec. Les activités de ce secteur sont souvent saisonnières, ce qui entraîne une grande variation du niveau de l'emploi au cours de l'année. La part d'emplois saisonniers à l'échelle de la région est en effet beaucoup plus importante qu'à l'échelle nationale. Elle serait de l'ordre de 20 % dans la région, ce qui représente entre 8 000 et 10 000 emplois. Par contre, les ressources naturelles subissent peu de transformation en région. En 1985, les

1. Les pertes d'emplois sont principalement liées à la fermeture d'ITT Rayonier dans cette ville.

industries manufacturières ne regroupaient que 13,2 % de l'emploi régional contre 20 % environ pour l'ensemble du Québec. La part de la main-d'oeuvre oeuvrant dans le secteur tertiaire se rapproche de celle du Québec; elle est d'environ 65 % sur la Côte-Nord.

Répartition sectorielle et sous-régionale de l'emploi

L'évaluation du nombre d'emplois effectuée par le Centre de formation professionnelle (CFP) en 1985 permet de faire ressortir les particularités des vocations économiques des différentes sous-régions de la Côte-Nord (Figure 3).

Figure 3: Répartition sectorielle et sous-régionale de l'emploi, 1985.

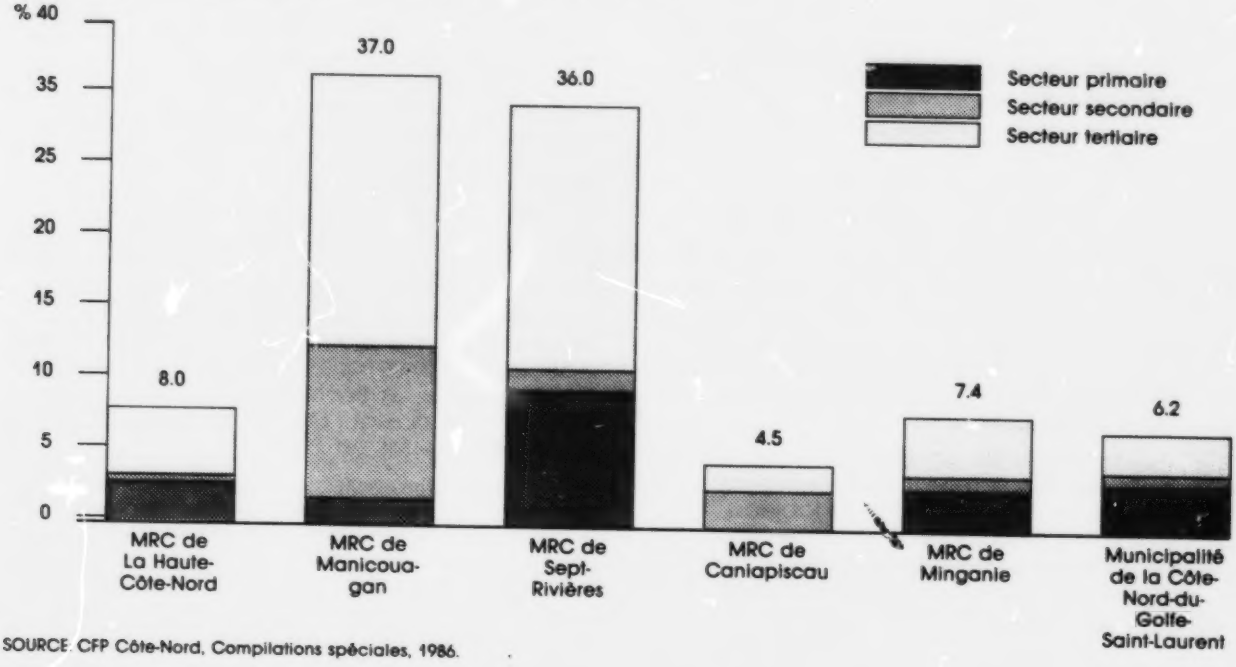

SOURCE: CFP Côte-Nord, Compilations spéciales, 1986.

Par la présence des deux pôles économiques que sont Baie-Comeau et Sept-Îles, les MRC de Manicouagan et de Sept-Rivières concentrent à elles seules environ 73 % des emplois de la région, en majeure partie des emplois du secteur tertiaire. Dans la MRC de Manicouagan se retrouvent 40 % des emplois des services gouvernementaux, 75 % des emplois des industries manufacturières de même que 60 % des emplois des secteurs des communications et autres services d'utilité publique. Environ 57 % des emplois dans les mines et carrières sont dénombrés dans la MRC de Sept-Rivières. Y sont aussi regroupés environ 40 % des activités du secteur tertiaire, dont 32 % dans des services gouvernementaux. Par ailleurs, la MRC de Sept-Rivières confirme l'importance de son rôle dans le secteur des transports et de l'entreposage avec 66 % de l'emploi régional.

On observe aussi une concentration de l'activité de certains secteurs économiques dans les autres sous-régions. Sur le territoire de la MRC de la Haute-Côte-Nord, environ 65 % des emplois relèvent du secteur primaire, principalement liés à la forêt. Près de 20 % des emplois de cette sous-région sont liés à l'hébergement et à la restauration, ce qui lui confirme une vocation touristique certaine. Près de 70 % des emplois dans la MRC de Caniapiscau sont concentrés dans le secteur minier, soit près de 30 % de l'emploi régional lié à ce secteur. Les emplois en Basse Côte-Nord dépendent largement de la pêche alors qu'en Minganie, la structure d'emploi est plus diversifiée; l'exploitation minière, la pêche, la transformation des produits marins et la fréquentation touristique procurent la majeure partie des emplois de cette sous-région.

4. Les revenus et les salaires

Le revenu moyen disponible per capita sur la Côte-Nord, qui a longtemps été un des plus élevés au Québec, étant de 11 à 12 % au dessus de la moyenne nationale de 1979 à 1982, se situe depuis 1983 au-dessous de cette moyenne; il se compare maintenant à plusieurs autres régions du Québec. En 1984, il était légèrement au-dessous de 9 000 $.

Quant au salaire hebdomadaire moyen qui s'élevait à 481,60 $ en juillet 1985, soit de 71,10 $

de plus que le salaire moyen calculé pour l'ensemble du Québec, il est important de noter que cette moyenne n'est établie qu'en fonction des deux villes les plus populeuses de la région. Même si elle demeure encore plus élevée sur la Côte-Nord, en raison de la concentration des emplois payés dans les grandes entreprises et des salaires payés, l'écart avec la moyenne québécoise s'est amenuisé au cours des dernières années. Cette diminution s'explique par le grand nombre d'emplois perdus dans le secteur minier.

5. Les investissements privés et publics

Les données concernant l'ensemble des dépenses en immobilisations et en réparations pour la région de la Côte-Nord sont compilées avec la région du Nord-du-Québec. Seules les données sur les investissements publics sont compilées de façon distincte pour ces deux régions. Toutefois, les dépenses du secteur privé dans la région Nord-du-Québec, somme toute assez limitées, nous permettent de conclure que la presque totalité des dépenses d'investissements du secteur privé de la région de référence Côte-Nord–Nord-du-Québec sont effectuées sur la Côte-Nord.

La diminution des dépenses d'investissements à l'échelle de la région de la Côte-Nord–Nord-du-Québec,telle qu'elle apparaît au tableau 3, est principalement imputable à la diminution des dépenses liées aux chantiers hydroélectriques de la Baie James, donc figurant au chapitre des dépenses du secteur tertiaire.

Figure 4: Évolution des dépenses en immobilisations et en réparations par secteur d'activité, région Côte-Nord–Nord-du-Québec, 1982 à 1985, en millions de dollars

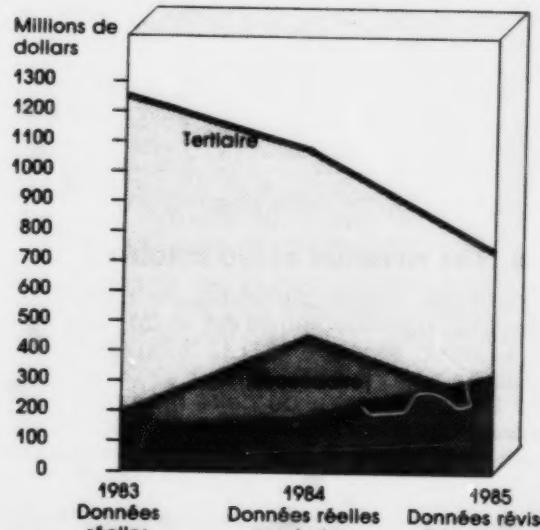

SOURCE: BSQ, Investissements privés et publics au Québec, 1983-1985.

Selon certaines estimations, les investissements publics et privés, sur la Côte-Nord seulement, ont été de l'ordre de 900 M$ en 1984 et en 1985 par rapport à des dépenses de 500 à 600 M$ en 1982 et en 1983. Cette croissance des dépenses d'investissements, qui a été marquée en 1984 repose principalement sur le secteur privé. Les dépenses du secteur privé auraient atteint environ 300 à 350 M$ en 1982 et en 1983 et environ 600 M$ annuellement pour les deux années subséquentes. L'accroissement des dépenses d'immobilisations dans la région de la Côte-Nord est relié notamment à la Société des métaux Reynolds, qui aura investi, entre 1983 et le début de 1985, environ 750 M$ pour l'agrandissement de son usine de Baie-Comeau et la modernisation d'une autre partie de celle-ci. En 1985, malgré la fin des travaux à l'aluminerie, les dépenses d'investissements du secteur privé ont pu se maintenir grâce aux activités liées à la forêt et aux mines. Après les difficultés importantes rencontrées dans ces domaines au cours de 1983 et 1984, difficultés qui se sont traduites par une série de fermetures d'usines, on prévoyait enregistrer des dépenses d'investissements d'environ 300 M$ dans le secteur «forêt et mines» en 1985. Ces dépenses avaient connu un fléchissement important entre 1982 et 1983, passant de 224 M$ à 118 M$, pour atteindre 159,9 M$ en 1984.

C'est principalement la région de Baie-Comeau qui a profité des investissements réalisés au cours des trois dernières années avec l'agrandissement de l'aluminerie de la Société des métaux Reynolds, la modernisation de l'usine de papier de la QNS ltée, celle de la Scierie des Outardes et l'augmentation de la capacité d'entreposage des grains dans le port par la compagnie Cargill. Du côté de Sept-Îles, la construction des installations portuaires à Pointe-Noire a entraîné un investissement total d'environ 56 M$ entre 1983 et 1986.

Des montants investis par l'entreprise privée au cours des dernières années, environ 350 M$ ont été investis pour des travaux visant la protection de l'environnement entre 1983 et 1985. La majeure partie (318 M$) l'ont été par les compagnies QNS, Reynolds et Mines Wabush pour la mise en place d'installations permettant de diminuer les pressions atmosphériques diffuses de poussière de gaz. Ces interventions s'inscrivent dans le cadre du Programme d'assainissement industriel du ministère québécois de l'Environnement.

Quant aux dépenses allouées à l'Administration publique, celles-ci ont augmenté plus rapidement sur la Côte-Nord que dans l'ensemble du Québec: 17 % et 24 % en 1984 et 1985 comparativement à 10,3 % et 8,7 % pour le Québec dans son ensemble. La part des dépenses de l'ensemble de l'Administration publique sur la Côte-Nord est ainsi passée de 2,1 % à 2,5 % de l'ensemble des dépenses du Québec à ce chapitre entre 1983 et 1985. Les dépenses effectuées par la Société Hydro-

Québec dans la région représentaient pour leur part 78 %et 75 % de l'ensemble des dépenses d'investissements des entreprises publiques, provinciales et fédérales, en 1983 et 1984 respectivement.

Par ailleurs, les investissements du Conseil des ports nationaux à Sept-Îles ont été de l'ordre de 13,8 M$ en 1984.

TABLEAU 3
RÉPARTITION DES DÉPENSES PUBLIQUES EN IMMOBILISATIONS ET EN RÉPARATIONS ENTRE 1982 ET 1985, RÉGION CÔTE-NORD, EN MILLIONS DE DOLLARS

	1982[1]	1983[1]	1984[2]	1985[3]
SECTEUR PUBLIC QUÉBÉCOIS				
Ensemble des ministères et fonds spéciaux	12,8	22,2	21,0	24,3
Entreprises publiques	148,2	119,7	138,5	198,3[4]
Institutions d'éducation, de santé et de services sociaux	17,7	19,0	14,1	20,0
SOUS-TOTAL:	**179,7**	**160,9**	**173,6**	**242,6**
SECTEUR PUBLIC FÉDÉRAL				
Ensemble des ministères	8,2	9,2	16,5	25,3
Entreprises publiques	3,6	1,5	13,8	8,0
SOUS-TOTAL:	**11,8**	**10,7**	**30,3**	**33,3**
ORGANISMES MUNICIPAUX	**17,8**	**8,3**	**17,1**	**17,9**
TOTAL:	**197,5**	**180,1**	**221,0**	**291,6**
APPORT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DANS L'ENSEMBLE DES DÉPENSES PUBLIQUES EFFECTUÉES DANS LA RÉGION CÔTE-NORD	**90,1 %**	**88,8 %**	**78,7 %**	**83,1 %**

1. Dépenses réelles
2. Dépenses réelles provisoires
3. Prévisions revisées à la mi-année
4. Le bureau régional de la Société Hydro-Québec à Baie-Comeau indique que ses dépenses d'investissements dans la région, qui représentent annuellement de 85 à 95 % des dépenses des «Entreprises publiques» provinciales, sont de toute évidence surestimées pour 1985.

SOURCE: BSQ, Investissements publics et privés au Québec 1982-1984, 1983-1985

Les principales interventions gouvernementales des ministères et organismespublics et parapublics se rattachant aux divers secteurs d'activités seront précisées au chapitre suivant où ils sont analysés plus en détail.

II — Les activités économiques

SECTEUR PRIMAIRE

1. Les mines

La région de la Côte-Nord a perdu en 1983 le premier rang qu'elle détenait pour les valeurs des expéditions minérales du Québec. Malgré le net recul subi au cours des années récentes, la Côte-Nord représente encore une fraction importante de la production totale du secteur minier du Québec: 30 % de la valeur des expéditions minérales en 1984 et en 1985 par rapport à un peu plus de 35 % en 1982 et en 1983. Le fer, à lui seul, comptait pour environ 80 % des expéditions minérales de la Côte-Nord en 1984 et en 1985 qui totalisaient 17 119 567 tonnes en 1984 et près de 10 % de plus l'année suivante. La Côte-Nord fournit, par ailleurs, toute la production québécoise de minerai de fer.

TABLEAU 4
EXPÉDITIONS[1] MINÉRALES DE LA CÔTE-NORD 1981-1985

ANNÉE	FER	ILMÉNITE	TOURBE	GRANITE	SABLE ET GRAVIER	TOTAL
	t	t	t	t	t	t
1981	17 881 512	2 091 106	21 711	n.d.	n.d.	n.d.
1982	12 658 226	1 799 415	43 660	385 000	1 377 000	16 263 301
1983	10 246 761	1 886 000	45 391	331 800	653 000	13 162 952
1984	14 019 912	1 920 600	51 225	385 782	742 048	17 119 567
1985[2]	15 243 000	2 823 000	47 445	214 000	442 000	18 769 445

SOURCES: MER, Rapport des géologues résidents 1983 et 1984 et Service de la statistique.

1. Le terme «expéditions» veut dire les quantités vendues, expédiées ou utilisées et n'est pas synonyme de quantités extraites.
2. Les données de 1985 sont préliminaires.

La réorganisation de l'industrie sidérurgique mondiale et la reprise économique ont entraîné une augmentation de 37 % des expéditions de fer de la région en 1984. Le tonnage expédié est passé de 10,2 à 14,0 millions de tonnes.[1] Cette croissance, la première depuis 1981, n'a toutefois pas été accompagnée d'une hausse équivalente de la valeur des expéditions, celle-ci n'ayant augmenté que de 8 % en 1984. La fin des ententes de l'industrie du fer qui avaient permis de maintenir artificiellement le prix des boulettes de fer en 1983 est principalement responsable de cette baisse.

Malgré l'augmentation de la production, l'industrie minière n'aura fonctionné qu'à 58 % de sa capacité en 1984. La restructuration majeure des opérations de la Sidbec-Normines inc. à la fin de 1984 a cependant permis d'élever le niveau de production des installations du Mont Wright par la compagnie Québec Cartier à 80 % de sa capacité. Cette restructuration aura entraîné la fin des opérations d'extraction minière de Sidbec-Normines inc. à Fire-Lake, près de Gagnon, l'arrêt de ses activités de concentration à Gagnon et la location de son usine de bouletage de Port-Cartier à la minière Québec Cartier. Il était souhaité que cette restructuration permette de stabiliser l'industrie du minerai de fer dans la région. Toutefois, la persistance de la concurrence des producteurs brésiliens, australiens ou africains (minerai plus riche, coûts de production et de transport moins élevés) et le remplacement de l'acier par d'autres substances comme l'aluminium, les plastiques, etc., ne laissent pas prévoir une remontée spectaculaire dans l'exploitation des gisements de minerai de fer québécois. La production québécoise devrait à tout le moins se maintenir au niveau de 1985 au cours des prochaines années.

Dans le secteur du fer titanifère (ilménite) exploité à partir des installations de QIT — Fer et Titane inc. près de Havre-Saint-Pierre, la situation a été plus favorable. En 1984, les expéditions d'ilménite étaient presque revenues au niveau de 1981. En 1985, elles ont connu une hausse remarquable de 47 %, qui est attribuée à la forte reprise du mar-

1. Est exclu de ce total, le minerai de fer en provenance du Labrador expédié à partir des installations portuaires situées à Sept-Îles.

ché de la scorie de titane. L'expansion de la compagnie QIT — Fer et Titane à Sorel, qui créera 200 emplois à cet endroit, devrait, d'autre part, assurer une meilleure consolidation de ses activités minières à Havre-Saint-Pierre.

Avec la cessation tant des opérations d'extraction de la compagnie IOC à Schefferville à l'automne 1982 que celles de Sidbec-Normines au lac Fire le 31 décembre 1984, il ne reste plus que deux mines en exploitation dans la région: la mine de fer du Mont Wright (Compagnie minière Québec Cartier) près de Fermont et la mine d'ilménite du lac Tio (QIT — Fer et Titane) près de Havre-Saint-Pierre.

En termes d'emplois, le secteur minier était et est encore très important sur la Côte-Nord, même s'il a connu depuis quelques années une baisse considérable de son niveau d'emploi. De 1983 à 1984, l'emploi dans le secteur du fer est passé de 4 473 à 3 921, soit un recul de 12,3 %. Même si 1984 représente une année de reprise en termes de quantité de minerai de fer expédié, la situation du fer reste précaire. En 1985, d'autres emplois miniers ont été perdus alors qu'en 1986, d'autres mises à pied étaient prévues.

De 1981 à 1985, la Côte-Nord contribuait pour environ 20 % de la production québécoise de tourbe horticole. Bien que le potentiel de la région soit élevé, le développement de celui-ci demeure lié aux coûts de transport.

L'utilisation du granite dans la construction est par ailleurs en plein développement, après une éclipse de quelques décennies. Des études réalisées au cours des trois dernières années ont permis d'identifier des zones offrant un potentiel intéressant pour l'exploitation du granite, notamment dans la région de Rivière-Pentecôte–Port-Cartier.

Quant aux investissements enregistrés dans le secteur minier de la Côte-Nord, la baisse de ceux-ci a été constante entre 1980 et 1983. Les montants investis sont passés de 216,5 M$ en 1980 à 100,9 M$ en 1983, soit une diminution totale de 53,4 %. En 1984, ils étaient à peu près au même niveau qu'en 1983. Par rapport à l'ensemble du Québec, les investissements miniers dans la région représentaient 30,0 % en 1980 et 17,5 % en 1984. La plus grande partie de ces investissements sont reliés au minerai de fer et d'ilménite et constitués presqu'essentiellement de dépenses en immobilisations, en réparations et pour la mise en valeur. Les dépenses d'exploration effectuées en dehors des chantiers existants comptent eux aussi pour une faible part des investissements miniers totaux; en 1984, ces dépenses représentaient 1,0 M$ et 1 % des investissements. L'exploration minière traverse d'ailleurs une période difficile depuis quelques années déjà. Elle a toutefois connu une légère amélioration en 1985.

Un effort particulier avait été consenti par le MER en 1983 à la suite du choc provoqué dans la région par la fermeture des installations de la compagnie IOC de Schefferville, à la suite également de la tenue en 1983 des deux tables sectorielles sur le fer et des recommandations du Groupe de travail sur l'avenir de Schefferville. Bien que la majeure partie des investissements du MER dans le district minier de Sept-Îles, qui inclut la région Nord-du-Québec,est effectuée dans cette dernière, ces investissements pourront avoir des retombées significatives pour la région de la Côte-Nord (tableau 5). Ces dépenses se rapportent essentiellement à des levés et à des études géoscientifiques.

TABLEAU 5
SOMMES CONSACRÉES AUX TRAVAUX DE RECHERCHE GÉOLOGIQUE PAR LE MER DANS LE DISTRICT DE SEPT-ÎLES, 1982-1985

ANNÉE	CÔTE-NORD[1]	NORD-DU-QUÉBEC[2]	TOTAL
1982	603 515	1 276 160	1 879 675
1983	1 731 807	5 866 666	7 598 473
1984	656 015	3 384 364	4 040 379
1985	383 178	3 743 432	4 126 610

SOURCE: MER, Service de la statistique, Compilation spéciale, 1986.

1. Incluant la région de Gagnon-Fermont
2. Fosses du Labrador et de l'Ungava et régions voisines, soit la majeure partie de la région Nord-du-Québec.

De plus, une vingtaine de projets de recherche minérale, la plupart impliquant le Centre de recherches minérales du Québec (CRM), ont été mis de l'avant depuis 1983.

Certains potentiels sont déjà connus: un important gisement situé au lac Brisson, à 250 kilomètres au nord-est de Schefferville a ainsi été mis à jour. L'exploitation de ce gisement de zirconium et d'yttrium, associés à d'autres éléments, pourrait représenter un apport économique important pour la Côte-Nord. Le premier élément entre notamment dans la fabrication de certaines céramiques. L'exploitation est liée au développement des marchés. On parle également d'exploration pour le platine dans la zone Gagnon-Mont Wright. Il est également question d'exploiter les dépôts de dolomie de la région de Havre-Saint-Pierre pour alimenter en minerai la compagnie norvégienne Norsk-Hydro, qui a annoncé en 1986 la construction d'une usine de magnésium à Bécancour. Ce projet impliquerait la construction d'un concentrateur pour produire un oxyde de magnésium.

Pour sa part, la compagnie Mines Wabush complétait, en 1985, la construction, à Sept-Îles, d'une usine expérimentale utilisant un nouveau combustible eau-charbon.

Quant à la compagnie Maghemite, elle a investi à Port-Cartier environ 5,6 M$ dans une usine de production de poudre de ferrite devant servir à la fabrication d'aimants. Cette compagnie envisage de produire des aimants permanents dans une seconde phase, de même que des moteurs électriques.

Par ailleurs, l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement minéral intervenue en 1985, par des investissements à l'infrastructure routière de la région (route 389), pourrait favoriser une plus grande activité d'exploration minière dans la région de la Côte-Nord. C'est un montant de 7,5 M$ que le MER versera en 1985-1986 et 1986-1987, soit 50 % du montant prévu à l'entente. Quant aux incitatifs fiscaux mis de l'avant depuis 1983 (actions accréditives et REER) pour favoriser l'exploration minière, ils commencent, en 1986, à donner des résultats dans la région Côte-Nord.

2. La forêt

La forêt nord-côtière occupe une superficie de 230 841 km² partagée entre la forêt publique, 228 917 km² et la forêt privée, 1 924 km². En superficie, la forêt de la Côte-Nord est la plus importante au Québec et représente 30,0 % du domaine forestier québécois. Les terrains forestiers productifs accessibles comptent pour 68,5 % du total de la superficie forestière avec 158 014 km² (pour l'ensemble du Québec, le taux est de 71,8 %). En termes de volume marchand brut, les résineux forment plus de 90,0 % du parterre forestier.

La disponibilité annuelle a été évaluée pour la décennie 1980-1990 à 6 070 000 m³, soit à peu près 40 m³ par kilomètre carré de forêt commerciale. Le potentiel annuel d'exploitation des forêts privées représente 50 000 m³. Actuellement, la forêt privée est exploitée à 60 % de son potentiel et ce, sans aménagement. Les lots privés alternent souvent avec des lots publics intramunicipaux sous la juridiction du MER. Ce dernier compte d'ailleurs favoriser le remembrement de ces forêts privées et de certaines forêts publiques dans la région. Les propriétaires de boisés privés de plus de 10 hectares étaient environ 575 en 1984. L'essentiel des forêts privées de la Côte-Nord s'étend de Sacré-Coeur à Pointe-Lebel. Un premier groupement de producteurs forestiers a vu le jour sur la Côte-Nord en 1985, le Groupement agro-forestier et touristique de la Haute Côte-Nord.

Le total des volumes de bois coupés varie quelque peu d'une année à l'autre mais n'atteint jamais celui des coupes autorisées. En 1984-1985, il semble qu'un certain équilibre a été rejoint, le volume des coupes annuelles représentant 95 % des coupes autorisées qui correspondaient à 2 212 611 m³. Une partie du bois coupé est expédiée hors de la Côte-Nord vers la région de Québec et celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean soit à l'état brut, soit sous forme de copeaux. En 1984-1985, les expéditions équivalaient à environ 30 % du volume coupé. Ce pourcentage reste à peu près constant depuis quelques années.

TABLEAU 6
EXPLOITATION FORESTIÈRE, RÉGION CÔTE-NORD, 1981 À 1985

ANNÉE	COUPES AUTORISÉES (m³)	VOLUMES COUPÉS (m³)				PRODUCTION[1] DE COPEAUX (t. m.a.)	EXPÉDITIONS À L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION		
		SCIAGE	PÂTE	AUTRE	TOTAL		SCIAGE (m³)	PÂTE (m³)	COPEAUX (m³)
1981-1982	2 941 342	809 425	1 654 015	2 394	2 465 834	160 860	—	770 781	43 600
1982-1983	2 058 075	154 352	1 295 734	9 454	1 459 540	11 170	6 107	622 144	11 170
1983-1984	2 346 079	556 619	1 307 580	2 678	1 866 877	163 334	34 358	526 353	4 450
1984-1985	2 212 611	801 764	1 288 724	2 866	2 093 354	n.d.	22 374	587 137	n.d

1. Pour les principales scieries

t. m.a.: tonnes métriques anhydres

SOURCE: Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, région Côte-Nord
Contrôle de l'utilisation, rapports annuels pour les années 1981-1982 à 1984-1985.

La plus grande partie des coupes est effectuée en Haute Côte-Nord, jusqu'à l'est de Baie-Comeau. Depuis la fermeture d'ITT en 1979, la forêt est peu exploitée dans l'arrière-pays de Port-Cartier et la forêt de la Basse Côte-Nord n'a à peu près pas de valeur commerciale.

L'aménagement des forêts a nécessité 1 781 800 $ du MER en 1984-1985. Quelque 1 203 000 arbres étaient plantés sur les terres publiques et 484 ha préparés à des fins de reboisement comparativement à 200 ha «préparés» et 338 500 arbres plantés en 1983-1984. L'objectif de reboisement du MER dans la région pour 1988-1989 est de six millions de plants; les travaux effectués à cette fin se feront prioritairement du côté des MRC de la Haute-Côte-Nord et de Manicouagan. Les subventions versées pour la voirie forestière ont, quant à elles, considérablement diminué depuis 1981-1982. Les montants alloués sont passés de 1,9 M$ à 1,3 M$ en 1982-1983 et à moins de 300 000 $ en 1984-1985. Au total, les dépenses du MER dans la région, excluant les salaires, se sont élevées à 5,1 M$ en 1984-1985.

Les utilisateurs

La forêt nord-côtière compte de grands et de petits utilisateurs. Les grandes compagnies forestières actives sur la Côte-Nord sont la papeterie Reed, la Compagnie Consolidated Bathurst, la compagnie QNS, la Scierie des Outardes (SDO) et Boisaco, qui a remplacé en 1985 les Produits forestiers Saguenay. Les trois dernières ont des usines de première transformation sur la Côte-Nord alors que la Compagnie Consolidated Bathurst approvisionne en partie son usine de Ville de la Baie à partir de ses concessions sur la Côte-Nord et la Reed, son usine de Québec. La Scierie des Outardes et Boisaco produisent du bois de sciage et les autres sont des entreprises papetières. Ces grandes entreprises emploient en 1985 environ 3 250 personnes dont environ le tiers en forêt, surtout dans la partie du territoire s'étendant de Sacré-Coeur à Baie-Comeau. Depuis peu, le groupe Cascades a racheté l'usine d'ITT Rayonier à Port-Cartier, fermée depuis quelques années, mais les opérations ne reprendront pas avant 1987.

En 1985, les petites entreprises forestières oeuvrent essentiellement dans le bois de sciage. Ces entreprises, au nombre d'une quarantaine, ont un marché surtout local. Vingt d'entre elles sont strictement des scieries de service dont la moitié est située en Basse Côte-Nord.

Au début des années quatre-vingt, l'industrie nord-côtière de la forêt a subi quelques avatars avec la fermeture d'ITT à Port-Cartier, de Samoco puis de Produits forestiers du Saguenay à Sacré-Coeur, des scieries Unifor et Nazaire Gagnon à Grandes-Bergeronnes de même que des arrêts de travail prolongés à la Scierie des Outardes. À la fin de 1985, la compagnie Reed annonçait une mise à pied d'environ 200 travailleurs à Forestville, où la situation économique est devenue précaire. L'achat et le projet de remise en marche de l'usine Rayonier par le groupe Cascades et le nouveau départ de la scierie à Sacré-Coeur (Boisaco) présentent un aspect plus positif de la situation. D'autres projets sont en gestation dans le secteur forestier: TANIT (400 emplois éventuels à Baie-Comeau), et Straboco inc., pour l'implantation d'un complexe intégré de sciage et de production de pâte à Rivière-Saint-Jean.

En somme, malgré certaines faillites de petites entreprises, les ralentissements des activités de la Reed à Forestville, les dommages causés par la tordeuse du bourgeon de l'épinette et les risques de rupture de stock dans deux unités de gestion de la Haute Côte-Nord, Escoumins et Forestville, le secteur forestier sur la Côte-Nord est en bonne santé relative. Dans l'ensemble, le potentiel de la forêt nord-côtière est sous-exploité, notamment dans la région de Baie-Comeau, où l'on retrouve une forêt mature et dans l'ancienne concession de la compagnie ITT Rayonier plus à l'est. Il y a place pour de nouvelles exploitations.

3. Les pêches

Depuis quelques années, le volume et la valeur des débarquements de poissons, mollusques et crustacés sont en progression sur la Côte-Nord. Après avoir presque doublé entre 1979 et 1982, ils sont passés de 14 783 tonnes métriques d'une valeur de 8,6 M$ en 1982 à 16 356 tonnes métriques et 11,9 M$ en 1984. Les débarquements par les pêcheurs de la Côte-Nord, qui représentaient 12 % des débarquements totaux du Québec en 1979, atteignaient 19 % et 22 % en 1982 et 1984 respectivement. En 1984, trois espèces constituent, à elles seules, 86 % de la valeur totale des débarquements: le crabe 42 %, la morue 33 % et la crevette 11 %.

Entre 1979 et 1984, la valeur des captures a augmenté de 154 % pour l'ensemble des espèces. L'augmentation notable de la valeur des débarquements entre 1979 et 1984 est due pour une bonne part à celle des captures de crabe et aux prix payés pour cette espèce sur les marchés malgré une baisse importante de ces prix en 1983 et 1984. Les débarquements de pétoncle, 45 tonnes en 1984, représentent quant à eux neuf fois les captures de 1982 et dix-sept fois leur valeur la même année.

À l'échelle du Québec, l'année 1984 a été caractérisée par une baisse de la valeur et du volume des captures par rapport à 1983. En valeur, cette baisse a été de 8,6 % au Québec comparativement à une hausse de 5,6 % sur la Côte-Nord. En volume, la Côte-Nord a connu une hausse des débarquements de l'ordre de 4,6 % contre une diminution de 4,6 % dans l'ensemble du Québec. La situation nord-côtière a donc été plus favorable en 1984.

La Côte-Nord comptait en 1984, 2 636 pêcheurs, soit plus du tiers de tous les pêcheurs du Québec. Près de 50 % d'entre eux étaient des pêcheurs de la Basse Côte-Nord. L'effort de pêche de ces derniers représentait 60 % de l'ensemble des prises de la région. Entre 1979 et 1984, le nombre de pêcheurs a à peu près doublé dans l'ensemble de la région mais cette hausse est attribuable, pour environ 75 %, à un accroissement de pêcheurs en Haute et en Moyenne Côte-Nord. Il semble bien que ces variations soient partiellement reliées aux difficultés de l'industrie minière et forestière de la région au cours de cette période, ce qui aura occasionné un certain transfert de main-d'oeuvre vers le secteur des pêches.

TABLEAU 7
VOLUME ET VALEUR DES DÉBARQUEMENTS DE QUATRE DES PRINCIPALES ESPÈCES PÊCHÉES EN BASSE CÔTE-NORD ET DANS L'ENSEMBLE DE LA RÉGION CÔTE-NORD EN 1979, 1982 ET 1984

	TONNES MÉTRIQUES			MILLIERS DE DOLLARS		
	1979	1982	1984	1979	1982	1984
Morue						
– Total Côte-Nord	5 809	10 009	8 705	2 352	4 685	3 876
– % Basse Côte-Nord	67,5 %	69,5 %	n.d.			
Crabe						
– Total Côte-Nord	486	2 348	4 554	374	2 024	5 000
– % Basse Côte-Nord	3,0 %	17,6 %	n.d.			
Hareng						
– Total Côte-Nord	509	1 100	1 044	100	271	247
– % Basse Côte-Nord	72,3 %	74,3 %	n.d.			
Crevette						
– Total Côte-Nord	874	852	902	938	1 066	1 346
– % Basse Côte-Nord	0	0	n.d.			
SOUS-TOTAL: (4 espèces)	**7 678**	**14 309**	**15 205**	**3 764**	**8 046**	**10 469**
TOTAL DES DÉBARQUEMENTS:	**8 845**	**14 783**	**16 356**	**4,7 M$**	**8,6 M$**	**11,9 M$**

SOURCE: MAPA, Bureau de recherche de Sept-Îles, compilation de novembre 1985.

C'est sur la Basse Côte-Nord que sont émis la grande majorité de permis pour les espèces «nobles» (pétoncle, crabe et homard), à l'exception de la crevette. Cette dernière est pêchée surtout en Haute et Moyenne Côte-Nord. La pêche du crabe présente une forte croissance en Basse Côte-Nord en 1984. Les recherches menées par le MAPA ont favorisé le développement de la pêche du crabe dans cette région presqu'inexploitée qu'était la Basse Côte-Nord.

La flotte de pêche nord-côtière comptait 1 292 unités en 1984. Le nombre d'embarcations est d'ailleurs en progression depuis 1978 sur la Haute et la Moyenne Côte-Nord et depuis 1980 sur la Basse Côte-Nord. Depuis 1983 cependant, la flotte de pêche se renouvelle beaucoup plus lentement. Les embarcations de catégorie intermédiaire (7,6 à 12,1 mètres) se retrouvent surtout sur la Basse Côte-Nord (environ 67 % en 1985); la Haute et la Moyenne Côte-Nord ont davantage de petites embarcations (7,5 mètres et moins) et de grandes (12,2 mètres et plus). Les résultats de l'effort de pêche en Basse Côte-Nord seraient donc davantage le résultat d'une plus grande capacité et mobilité des embarcations que d'un accroissement du nombre de pêcheurs. La flotte de pêche demeure toutefois déficiente et confine en général les pêcheurs nord-côtiers à la pêche côtière.

La transformation

Jusqu'en 1979, les pêcheurs de la Basse Côte-Nord salaient eux-mêmes leur poisson, principalement de la morue qui était par la suite vendue à l'Office canadien du poisson salé. Actuellement, le poisson est traité dans une dizaine d'unités de salaison mises en place ou rénovées au cours des dernières années. Certaines de ces salaisons sont la propriété du gouvernement du Québec et les autres appartiennent à des associations de pêcheurs. Toutefois, toute la mise en marché est du ressort du gouvernement fédéral par le biais de l'Office canadien du poisson salé. La plus grande partie des débarquements de morue est destinée à être salée. D'autres entreprises effectuent une transformation plus poussée en particulier du crabe, de la crevette et du pétoncle. Elles sont localisées surtout en Moyenne et Haute Côte-Nord. Quelques-unes ont atteint une certaine importance, à Sept-Îles, à Baie-Trinité, à Rivière-au-Tonnerre, aux Escoumins; les autres ont un caractère plus artisanal.

Le crabe, peu exploité avant 1979, occupait en 1984 la première place en termes de valeur de transformation. Il formait la principale production de quatre usines et un apport intéressant pour trois autres. Le crabe apparaît de plus en plus comme la base du développement des pêches sur la Côte-Nord.

La progression apparente du secteur des pêches sur la Côte-Nord ne doit pas toutefois camoufler certains problèmes: éloignement des marchés, vétusté d'une partie de la flotte de pêche, exploitation de la ressource par les pêcheurs des régions voisines, faible degré de transformation des prises en Basse Côte-Nord, obligation de rencontrer, à très court terme, les normes dans les usines de transformation existantes, protectionnisme américain, lenteur des pêcheurs à s'organiser. L'avenir des pêches sur la Côte-Nord, malgré son potentiel, dépendra des actions menées pour contrer les faiblesses de ce secteur d'activité économique qui prend de plus en plus «sa place» dans l'économie régionale.

Interventions gouvernementales

La reprise de la gestion des pêches maritimes par le gouvernement fédéral a constitué un événement majeur dans le domaine des pêches maritimes au cours des dernières années. Depuis l'annonce de son plan de relance en 1983, des sommes importantes ont été consenties pour la mise en place ou la rénovation d'usines de salaison, d'infrastructures pour la glace et pour la boëtte, etc., en Basse Côte-Nord notamment.

Le gouvernement du Québec a, pour sa part, accru ses activités de recherche dans la région dans le but d'identifier et de développer certaines zones de pêche inexploitées ou sous-exploitées et de diversifier les activités de pêche. Les travaux de recherche entrepris jusqu'à maintenant permettent de croire qu'il existe des potentiels à développer du côté d'espèces et sous-produits lucratifs tels que le pétoncle géant, les foies de morue, l'anguille dans certaines rivières, le hareng et le flétan. L'établissement d'une station de recherche permanente à Sept-Îles depuis 1983 aura permis d'effectuer ces recherches et d'administrer plus facilement les programmes d'aide destinés aux pêcheurs. Les deux tiers de l'aide financière du MAPA dans la région, en 1984-1985, ont été alloués à ces derniers, le reste visait le programme de rationalisation de la transformation des produits marins. Au total, 1 M$ a été versé durant cette même année, ce qui ne représente que 7 % des sommes allouées à ces programmes pour l'ensemble du Québec.

4. L'agriculture

À cause des contraintes climatiques rigoureuses et de la rareté des bons sols agricoles, l'agriculture nord-côtière reste marginale par rapport à l'ensemble du Québec. Plus de 85 % des 6 075 hectares en culture sont localisés en Haute Côte-Nord, principalement dans les MRC de la Haute-Côte-Nord etde Manicouagan. Ils servent surtout de pâturages ou à la culture de céréales et du foin. Les autres productions végétales sont les légumes de plein champ et de serre, les pommes de terre et les bleuets. Sur les 137 producteurs agricoles, 124 sont concentrés entre Sacré-Coeur et Pointe-Lebel en 1985. Le nombre de producteurs n'a pas varié globalement depuis 1980.

En 1985, on dénombre deux horticulteurs de plus que les 22 déjà en activité en 1980. La superficie des champs cultivés, 43 hectares en 1980, n'a toutefois pas changé. Le nombre des serristes, par contre, a augmenté de 50 %, passant de 14 à 21 et les surfaces cultivées en serres ont plus que triplé, passant de 6 038 m^2 à 18 653 m^2. La superficie moyenne cultivée par les serristes atteint en 1985 888 m^2, soit le double de ce qu'elle était en 1980.

Le nombre de producteurs et les superficies cultivées en pommes de terre ont diminué de 1980 à 1985 passant de 19 à 8 producteurs et de 140 à 70 hectares cultivés.

La production des six bleuetières cultivées de la région atteignait en 1983 environ 23 600 kg. À cela, il faut ajouter la récolte des bleuets sauvages qui est beaucoup plus importante; elle est d'environ 460 000 kg annuellement. On ne compte cependant qu'une seule infrastructure de congélation mise en place en 1985 seulement, à Gallix. L'écoulement de presque toute la production est lié à deux acheteurs potentiels dont l'un est localisé au Lac-Saint-Jean et l'autre, dans Charlevoix.
À l'exception du porc, les productions animales ont subi relativement peu de changement depuis 1980. En 1985, on comptait:

— neuf producteurs de lait, concentrés à Sacré-Coeur, qui ont mis sur le marché 969 000 kl de lait;

— trente-quatre éleveurs de bovins de boucherie (1 200 vaches);

— un éleveur avicole (5 000 pondeuses);

— un producteur d'agneaux;

— deux éleveurs de sangliers.

Le nombre d'éleveurs de porcs est quant à lui passé de 14 à 7 et le nombre de porcs à l'engraissement de 2 800 à 1 000 environ.

Si la fin des années soixante-dix a confirmé le passage del'agriculture nord-côtière du stade d'agriculture d'appoint à celui d'agriculture commerciale, elle semble actuellement marquer le pas dans certains secteurs (élevage laitier, élevage bovin, production de bleuets) et régresse dans d'autres (production de pommes de terre, élevage de porcs). Par contre, l'horticulture est en plein essor et d'autres types d'élevage ont fait leur apparition. Dans l'ensemble, il faut davantage parler de consolidation que d'augmentation. En ce sens, une modification du zonage agricole est souhaitée dans la MRC de la Haute-Côte-Nord. Celle-ci pourrait permettre d'augmenter les superficies en culture dans cette partie du territoire nord-côtier.

Le ralentissement économique général sur la Côte-Nord et les perspectives à moyen terme de développement économique ne permettent pas d'entrevoir une progression marquée de l'agriculture nord-côtière dans un horizon rapproché. Le marché régional s'est rétréci même s'il y a de la place pour de nouvelles cultures horticoles ou de nouveaux types d'élevage. Le marché extrarégional est existant mais la situation de la région n'est pas particulièrement favorable par rapport à certaines autres régions du Québec. Les représentants régionaux du MAPA croient cependant que la région pourrait être éventuellement exportatrice de tomates de serre, de plaquebières (chicoutai) et autres petits fruits comme elle l'est actuellement

pour le bleuet (airelle). L'arrivée plus tardive sur le marché de certains de ces produits pourrait être un avantage pour la Côte-Nord. Somme toute, il semble que le développement de l'agriculture nord-côtière se fera plutôt en termes d'autosuffisance régionale qu'en termes d'exportation.

5. L'exploitation de la faune

Bien que l'importance des activités commerciales, sportives et récréatives qui dépendent de la ressource faunique tend à passer inaperçue à côté des autres ressources primaires de la Côte-Nord (minerais, forêt, pêches maritimes), la faune nord-côtière (terrestre et aquatique) joue un grand rôle dans l'économie régionale. Elle est importante, d'une part, dans l'économie traditionnelle d'une partie de la population et, d'autre part, dans l'économie générale de la Côte-Nord par les retombées provoquées par la chasse et la pêche sportive. Ces retombées économiques sont diluées dans l'ensemble de la région et touchent à la fois les petits commerçants, les transporteurs, les hôteliers, les restaurateurs et les pourvoyeurs de ces activités. Dans la municipalité des Escoumins par exemple, les commerçants estiment que les pêcheurs sportifs seulement rapportent 25 % de leur chiffre d'affaires. Quant à l'Île d'Anticosti, son économie est essentiellement reliée aux activités de chasse et de pêche.

Une évaluation très conservatrice de la Direction régionale du MLCP sur la Côte-Nord situait à 31,7 M$ en 1980 la dépense effectuée par les nord-côtiers pour la pratique d'activités fauniques. La Côte-Nord se caractérise en effet par une population dont la participation aux activités fauniques est élevée par rapport à l'ensemble québécois autant par le nombre de participants que le nombre de jours alloués à ces activités. La dépense quotidienne pour ces activités est également plus élevée que la moyenne québécoise. Les données disponibles tendent par ailleurs à démontrer une croissance des activités fauniques dans la région.

Au total, on évalue que l'utilisation de la faune sur la Côte-Nord génère des dépenses directes annuelles dans la région de plus de 50 M$. Ces estimations ne considèrent pas cependant l'impact des prélèvements et activités des autochtones de la région de même que des pêcheurs commerciaux de saumon atlantique. Pour bien se rendre compte de l'impact des retombées fauniques sur le territoire, qu'il suffise de mentionner que les zecs (8), réserves (3) et pourvoiries (80) comptent pour approximativement 20 % de la pratique de la pêche et 12 % de la pratique de la chasse pour les nord-côtiers, la fréquentation du territoire libre étant beaucoup plus importante.
Sur le plan de l'emploi, le relevé régional estime à environ 1 300 emplois annuels l'apport du secteur faunique dans la région.

L'exploitation commerciale

L'exploitation commerciale de la faune se traduit principalement par la pêche au saumon effectuée par les pêcheurs commerciaux et par le piégeage des animaux à fourrure. Un millier de personnes, excluant les autochtones, exerçaient cette dernière activité en 1984 sur 575 terrains enregistrés à cet effet.

La Côte-Nord s'est démarquée de l'ensemble du Québec en ce qui a trait au piégeage des animaux à fourrure entre 1980-1981 et 1985-1986. Alors que le nombre de peaux recueillies dans l'ensemble du Québec a diminué de près de la moitié et que la valeur des peaux a subi une baisse proportionnellement plus importante, la Côte-Nord maintenait à peu près sa récolte et sa valeur totale. La part régionale pour cette activité passait ainsi de 5 % à 9 % entre 1980 et 1986. Le prix moyen des peaux sur la Côte-Nord est demeuré lui aussi plus élevé de 20 à 25 % environ. Entre 1984 et 1986, la valeur des captures était d'environ 0,5 M$ grâce à une production totale annuelle de 19 000 peaux. Le MLCP estime que cette production totale pourrait être plus importante si les méthodes de piégeage et la mise en marché étaient améliorées.

Quant à la pêche commerciale au saumon, elle a été supérieure, en termes de poids, de 12 % en 1985 par rapport à l'année précédente. Près de 17 000 prises ont été rapportées par les 184 pêcheurs détenant des permis de pêche commerciale. Toujours en termes de poids, la pêche commerciale, qui avait régressé de 1980 à 1984, atteignait en 1985 un niveau comparable à celui de 1982.

Malgré que le potentiel faunique soit sous-exploité, le bilan faunique est très positif. Moyennant quelques immobilisations des secteurs privé et public, les activités de pêche et de chasse sportives pourraient être accrues sans danger pour la ressource. Il en va de même aussi pour le piégeage. À cet effet, des actions sont attendues du côté de la politique du piégeage à l'est de Havre-Saint-Pierre, de la procédure d'octroi de permis de pourvoiries de même que des moyens pour contrer la prolifération du braconnage auquel la région, à cause des dimensions de son territoire, n'échappe pas.

SECTEUR SECONDAIRE

1. L'industrie manufacturière

La grande industrie

La grande industrie manufacturière de la Côte-Nord est surtout basée sur l'exploitation de deux ressources naturelles, le bois et l'énergie

hydro-électrique, l'exploitation minière de la région étant considérée dans le secteur d'activité primaire. Les entreprises manufacturières de taille, concentrées dans la zone de Baie-Comeau, sont la Compagnie de papier QNS ltée, la Société canadienne des métaux Reynolds (aluminerie), la Scierie des Outardes et l'usine de sciage Boisaco inc. à Sacré-Coeur. À elles seules, les compagnies QNS et Reynolds procurent un peu plus de 3 000 emplois sur un total de près de 5 000 emplois manufacturiers répertoriés dans l'ensemble de la région de la Côte-Nord, ce qui représente environ 13 % de l'emploi régional. Les trois quarts de ces emplois sont concentrés dans la MRC de Manicouagan. Outre la grande entreprise manufacturière, l'industrie secondaire de la région est composée de petites et moyennes entreprises (PME), principalement des scieries, des usines de transformation de poissons, des ateliers d'usinage, des menuiseries, des imprimeries et des boulangeries. Ces PME fournissent à peine le quart de tout l'emploi manufacturier de la région. La grande majorité des PME manufacturières sont de petite taille avec dix employés et moins.

À l'exception des scieries d'importance qui ont été durement affectées par la récession économique et qui ont dû restructurer leurs opérations et dans certains cas moderniser leurs installations, les grandes entreprises manufacturières se sont bien comportées durant la période qui a suivi la crise. Elles ont même effectué des investissements importants pour des travaux d'agrandissement et de modernisation.

La Société canadienne des métaux Reynolds, avec l'ajout, en 1985, d'une section d'usine, augmentait sa capacité de production de 70 %, laquelle passe de 175 000 à 300 000 tonnes par année. Au total, des investissements de l'ordre de 750 M$ ont été effectués par la Société entre 1983 et 1985.

La QNS, pour sa part, avait entrepris l'installation d'un nouveau procédé de production de pâtes en 1982. Elle inaugurait également un groupe de quatre chaudières électriques en 1985, modernisait deux de ses machines à papier et ajoutait des réservoirs d'eau à l'usine en 1986. À la fin de 1988, la compagnie aura investi près de 80 M$ à son usine de Baie-Comeau quidevient ainsi une des installations du genre les plus importantes dans le monde. La QNS projette également la modernisation, au coût de 12 M$, d'une troisième machine à papier.

Les difficultés rencontrées du côté du secteur forestier auront, quant à elles, forcé la fermeture de la Scierie des Outardes et de Produits forestiers de Saguenay en 1982,alors que l'usine ITT Rayonier de Port-Cartier avait déjà fermé ses portes en 1979. Depuis 1983, la situation s'améliore toutefois; cette année-là a marqué la reprise des activités à la Scierie des Outardes enr. La relance de cette entreprise permit la création de 750 emplois dans la région de Baie-Comeau, dont 550 travailleurs forestiers. En 1985, c'est la relance de l'ancienne usine de Produits forestiers de Saguenay, située à Sacré-Coeur, qui se concrétisa grâce à l'achat des actifs de l'usine par la communauté de Sacré-Coeur et par les employés de cette entreprise. Le redémarrage de celle-ci engendra la création de 350 emplois dont 250 sont affectés à l'exploitation forestière.

En 1986, les travaux de transformation de l'usine Rayonier inc. à Port-Cartier sont amorcés suite à l'achat de l'usine par le groupe Cascades inc. La relance des opérations se fera au cours de 1987 et permettra la création d'environ 435 emplois. Cette usine pourrait favoriser l'expansion de petites scieries situées dans les villages avoisinants, soit Baie-Trinité, Rivière-Pentecôte et Rivière-Saint-Jean. Un projet de scierie utilisant une technologie allemande pourrait également voir le jour dans la région de Baie-Comeau en 1987.

Les PME manufacturières

Tout comme dans les autres régions du Québec, les entreprises de la Côte-Nord ont pris naissance en raison, d'une part, de l'activité de la grande entreprise, qui ouvrait ainsi les portes à la sous-traitance et,d'autre part, de la disponibilité d'un marché intérieur liée à la présence d'une population locale qui demeure somme toute relativement réduite. La région de Sept-Îles–Port-Cartier plus particulièrement a vu son marché intérieur affaibli suite à l'effondrement de l'activité minière et à la diminution de la population qu'il a entraînés dans cette région. Cette situation s'est répercutée tant dans les entreprises de sous-traitance que dans celles de nature commerciale.

Plus récemment, les pertes d'emplois survenues à la suite des difficultés rencontrées principalement dans l'industrie du fer forçaient plusieurs travailleurs à se prendre en mains et à créer leur propre emploi. Elles ont également suscité le développement de petites et moyennes entreprises du secteur secondaire, principalement liées à la transformation des ressources forestières et des produits de la pêche.

Dans le secteur forestier, mentionnons l'expansion de la scierie Jacques Beaulieu ltée, de Saint-Paul-du-Nord, qui a permis la création de 55 nouveaux emplois.

Du côté de la transformation des produits marins, industrie pour ainsi dire absente en 1980 dans la région de la Haute Côte-Nord, la région a assisté au démarrage ou à l'expansion d'usines de transformation de poissons au cours des dernières années, principalement entre Tadoussac et Sept-Îles:

— aux Escoumins, restructuration de l'usine existant en 1983, qui devient Nord-Pêche inc. Cette entreprise emploie 55 travailleurs à l'usine en plus de procurer du travail aux pêcheurs de la région;

— à Sainte-Anne-de-Portneuf et à Pointe-aux-Outardes, consolidation des usines de transformation et d'encannage de la mye et expansion en 1984 de la Poissonnerie Tremblay inc., qui ajoute à son comptoir de vente une petite usine polyvalente créant une trentaine d'emplois;

— à Baie-Trinité, l'usine existant depuis 1980, qui avait suspendu ses opérations en 1984, est rapidement reprise en mains par les gens du milieu et convertie en usine de transformation polyvalente. De ce fait, elle a consolidé plus de 200 emplois, dont une centaine en usine même;

— à Sept-Îles, les Entreprises Soucy et Fortier construisait, en 1984 et 1985, des usines de transformation très modernes. Celles-ci commercialisent maintenant une douzaine de produits différents,qu'ils exportent en grande partie.

Quant au secteur situé à l'est de Sept-Îles, incluant la Basse Côte-Nord, si l'on excepte la dizaine «d'usines» de salaison, où la transformation est très primaire, on ne retrouve toujours que deux usines de transformation, soit à Rivière-au-Tonnerre et à La Tabatière. L'usine de Rivière-au-Tonnerre, rachetée par l'Association coopérative des pêcheurs de la Moyenne Côte-Nord en 1983, n'a toutefois pas fonctionné en 1986. En Basse Côte-Nord, c'est la mise sur pied d'entreprises de transformation polyvalente qui constitue la pierre angulaire du développement économique de cette région mais ce développement demeure lié à l'absence d'un lien routier avec le reste de la région.

À l'instar de quelques usines de transformation des produits de la pêche, d'autres entreprises, sous-traitantes de la grande entreprise, se sont ouvertes aux marchés de l'exportation. Ce phénomène est beaucoup plus visible dans la région de Sept-Îles que dans la région de Baie-Comeau cependant. Mentionnons à titre d'exemples les cas suivants:

— L'entreprise «Les Industries Raymond inc.», qui a diversifié ses activités en s'impliquant notamment dans la construction de bateaux pour la pêche hauturière et de cuves d'électrolyse. Le dynamisme de cette entreprise lui a permis de passer de 45 à au-delà de 150 employés. Aujourd'hui, elle possède une expertise dans des secteurs de pointe et se permet d'exporter ses produits.

— Les ateliers Woods inc., entreprise spécialisée dans la réparation et la fabrication de moteurs électriques, gaz et diesel, a diversifié ses activités en fabriquant des équipements utilisés dans le secteur de la pêche tels que boëtteuses et grues de déchargement.

— Les Ateliers Dionne et Associés inc. ont quant à eux mis au point des serres de manutention pour le transbordement de rouleaux de papier qui lui permettront,dès juillet 1986, d'atteindre des marchés extérieurs.

Le secteur manufacturier a connu un développement intéressant non seulement en quantité mais aussi en qualité du fait que les entreprises ont essayé de diversifier leur production et leurs produits. Habituée au fait que le développement économique de la région avait été assuré jusqu'à récemment par les divers paliers gouvernementaux et par les multinationales américaines, la population s'est ouverte à l'entrepreneurship local jusqu'alors quasi absent. Selon un relevé du bureau régional du MIC, la Côte-Nord comptait en 1985 environ 160 entreprises manufacturières dont 95 de cinq employés et plus. Au cours des cinq dernières années, elle a vu naître ou croître environ 55 PME manufacturières.

Le Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) a joué un rôle très important dans le développement de petites et moyennes entreprises manufacturières en contribuant financièrement à la réalisation de 20 projets de création et à 25 projets d'expansion de ce type d'entreprise. Entre 1982 et 1986, les 45 entreprises subventionnées par le PECEC ont reçu 4,15 M$ en subventions et ont investi environ 25 M$. De ces PME manufacturières, 35 ont diversifié leur production ou développé de nouveaux produits, lesquels peuvent être ventilés dans une vingtaine de secteurs d'activités différents. Le programme PECEC, en plus de favoriser la création de nombreux emplois, soit environ 1 600, aura donc participé à une diversification certaine de la structure économique de la région.

L'analyse des sources de financement des PME, manufacturières et autres, qui ont reçu une aide financière du PECEC entre 1977 et 1985 indique qu'en moyenne, les subventions gouvernementales ont représenté 27 % du financement de ces entreprises, les mises de fonds des promoteurs, 30 % et les institutions prêteuses, 43 %. Les institutions prêteuses, qui contribuent pour une part du financement des PME, demeurent toutefois en général réticentes à financer les petites entreprises et exigent souvent que le gouvernement garantisse les emprunts effectués.

2. L'industrie de la construction et le marché immobilier

L'activité dans le secteur de la construction s'est accrue plus rapidement dans notre région de 1982 à 1984 comparativement à la croissance moyenne du Québec. Cette performance est principalement attribuable au projet d'agrandissement de l'usine Reynolds. On observe ainsi une hausse régulière du nombre d'heures travaillées d'environ 20 % en 1983 et de près de 65 % en 1984, période de pointe des travaux de construction à l'aluminerie. Le nombre total d'heures travaillées a chuté de 31 % en 1985, conséquemment à la fermeture du chantier de la Reynolds en juin. La région compte

près de 2 000 salariés actifs dans le secteur de la construction. À l'été 1986, 50 % de ces travailleurs étaient sans emploi.

Bien que l'on constate une augmentation de la valeur estimative de la construction résidentielle depuis 1982, la construction de nouveaux logements demeure très marginale depuis le début des années quatre-vingt dans l'ensemble de la région. C'est à Baie-Comeau que l'on retrouve la presque totalité des nouvelles constructions résidentielles; 127 en 1985, 72 en 1984 et 49 en 1983. À Sept-Îles et à Port-Cartier, la plus grande part des activités de construction domiciliaire ont consisté en des travaux de rénovation et d'amélioration. On enregistre seulement trois nouvelles constructions résidentielles à Sept-Îles en 1985.

On estime par ailleurs qu'environ 70 % de tous les logements neufs construits dans les principales villes de la région au cours des dernières années ont bénéficié d'une aide financière gouvernementale via les programmes Corvée-Habitation et Logipop.

Au total, près de 60 M$ ont été versés dans la région entre janvier 1982 et mars 1986 via les programmes provinciaux d'habitation Équerre, Corvée-Habitation, Loginove et Logipop. Bien que représentant une faible part du budget national consacré à ces programmes, soit environ 1,8 %, leurs effets sur l'économie régionale ne sont certes pas négligeables. Un peu plus de 1 000 unités de logement ont été touchées par ces quatre programmes principalement pour des travaux de restauration.

Le marché immobilier a lui aussi subi les contrecoups des fermetures qui auront entraîné une offre excédentaire de logements, l'appauvrissement de la population de cette région et une incertitude sur l'avenir économique de celle-ci. En 1985, les taux de vacance des logements locatifs demeurent élevés dans le secteur Port-Cartier–Sept-Îles. Dans la catégorie des six unités de logement et plus, le taux moyen de vacance se situait autour de 20 % à Sept-Îles et d'environ 80 % à Port-Cartier. L'annonce en janvier 1986 de l'acquisition par «Papier Cascades» de l'usine ITT Rayonier de Port-Cartier, de la construction prochaine d'un pénitencier dans cette ville et de l'usine de la compagnie Maghemite devraient toutefois entraîner une amélioration du marché immobilier dans la région de Port-Cartier.

SECTEUR TERTIAIRE

1. Les transports

Considérant que la Côte-Nord possède une façade maritime d'environ 1 300 km qui abrite trois des dix ports d'importance au Canada, qu'une partie de son territoire habité n'est accessible que par avion ou par bateau, que l'infrastructure ferroviaire est essentiellement liée à l'exploitation du minerai de fer et limitée à un lien entre les villes minières de l'arrière-pays et les ports de Port-Cartier et de Sept-Îles, on ne peut conséquemment négliger l'importance des activités reliées à ces divers modes de transport pour le développement de notre région. Les caractéristiques géographiques de la Côte-Nord expliquent largement la dimension de l'industrie du transport et le rôle qu'elle joue dans l'économie régionale.

Des deux milliers de travailleurs oeuvrant dans le secteur des «transports (divers modes) et entreposage», environ 50 % sont associés aux activités portuaires des quatre principaux ports de la région, soit Sept-Îles, Port-Cartier, Baie-Comeau et Havre-Saint-Pierre. À eux seuls, ces emplois représentaient une masse salariale de près de 26 M$ en 1983. Les activités portuaires s'étant à peu près maintenues depuis 1983 dans la région, on estime que les 924 emplois existant à cette époque ont été conservés.

Alors que le volume total manutentionné aux ports de Sept-Îles et de Port-Cartier avait chuté considérablement entre 1981 et 1982, passant de près de 60 à 42 millions de tonnes, le niveau d'activité s'est à peu près maintenu depuis. Les variations observées doivent être reliées aux expéditions de minerai de fer dont dépendent ces ports, à plus de 90 % à Sept-Îles et à environ 50 % à Port-Cartier. Les chargements de minerai de fer,qui ont atteint leur plus bas niveau en 1982, se maintiennent depuis 1983; à Sept-Îles, ils sont passés de 26,5 millions de tonnes en 1981 à 16,3 en 1982 pour se stabiliser à un peu plus de 20 millions de tonnes par la suite[1]. Le port de Sept-Îles partage avec Port-Cartier depuis plusieurs années le second rang au Québec quant à l'importance du volume manutentionné. Au port de Baie-Comeau, qui dessert une structure industrielle plus diversifiée, les activités n'ont pas été ralenties par la récession économique de 1982 si l'on tient compte du volume manutentionné qui est légèrement plus élevé en 1985, soit 8,6 millions de tonnes par rapport à 8,1 en 1982.

Tout comme à Port-Cartier, les installations portuaires à Baie-Comeau se distinguent par des élévateurs à grains. En 1982, les expéditions de céréales à ces deux endroits représentaient près de 50 % des expéditions totales de céréales aux différents ports du Saint-Laurent. Le terminal de Baie-Comeau possède d'ailleurs la plus grosse capacité d'entreposage des compagnies de grains installées au Canada, soit 441 000 tonnes. La quantité totale transbordée par la Compagnie Cargill ltée, qui possède les élévateurs à grains, représentait

1. La production de minerai de fer en provenance du Labrador est expédiée à partir des installations portuaires de Sept-Îles.

85,5 % du volume total transbordé au port de Baie-Comeau par bateau au cours de 1984-1985. L'année 1985-1986 n'a toutefois pas été des meilleures pour la compagnie de céréales, qui accuse une réduction du volume transbordé d'environ 20 %. La diminution du transport du minerai de fer n'est sans doute pas étrangère à la réduction du volume de grains transbordé. On prévoyait en effet que l'équilibre important entre «le trafic descendant des céréales et le trafic montant du minerai de fer» utilisant la Voie maritime du Saint-Laurent serait affecté par la crise du fer. L'augmentation des tarifs relatifs à la navigation dans le fleuve s'ajoute à cette problématique. Quant aux marchandises transportées par le traversier-rail, qui relie Baie-Comeau à Matane, elles sont essentiellement du papier et des lingots d'aluminium.

Si l'activité aux principaux ports de la région s'est à peu près maintenue depuis 1983, il est important de souligner que le nombre de navires qui ont transité dans ces ports a diminué. À Sept-Îles, il est passé de 818 à 700 entre 1984 et 1985, pour un volume manutentionné à peu près équivalent. Cette variation qui résulte de l'augmentation de la grosseur des bateaux ne semble pas présenter de problèmes aux ports de Sept-Îles et de Port-Cartier contrairement à celui de Baie-Comeau qui pourrait être sérieusement pénalisé dans un avenir prochain.

Un imposant comité de travail chargé de faire le point sur la situation au port de Baie-Comeau et de recommander des améliorations à y apporter concluait à la fin de 1985:

> «que les structures actuelles nécessitent des investissements majeurs si on veut qu'elles puissent continuer à donner les services actuels».

Les travaux d'amélioration envisagés au port de Baie-Comeau devront par ailleurs rencontrer les obligations environnementales en ce qui a trait à la présence des BPC[1] dans la zone portuaire, ce qui semble poser un problème de taille. Considérant que 97,5 % des principales marchandises qui sont importées ou exportées par les grandes entreprises de Baie-Comeau empruntent le bateau comme moyen de transport, on doit conclure que l'activité industrielle de la région de Baie-Comeau est largement tributaire de son port.

. Plusieurs autres événements ont marqué l'activité maritime au cours des dernières années:

— l'aménagement du super port de Sept-Îles à Pointe-Noire, annoncé en 1983,a été terminé en 1986. Ce projet représente un investissement total de 56 M$, ce qui inclut les coûts de construction de la route d'accès (10 M$) et du réseau d'aqueduc (10 M$).

— la rénovation, au cours de 1986, du quai de Pointe-aux-Basques à Sept-Îles au coût de 26 M$. Ces travaux comprennent aussi la rénovation du hangar et de la voie ferrée;

— l'augmentation de la capacité d'entreposage des grains au port de Baie-Comeau;

— l'allocation par le gouvernement fédéral d'un budget de 2,7 M$, annoncée au début de 1985 et devant servir à l'amélioration d'infrastructures portuaires à Havre-Saint-Pierre, Baie-Johan-Beetz, La Romaine, Harrington-Harbour, Saint-Augustin, Vieux-Fort et Blanc-Sablon;

— la réalisation d'une étude de faisabilité concernant un lien maritime à établir entre les deux rives du Saint-Laurent, à la hauteur d'Anticosti;

— la décision du gouvernement du Québec, en avril 1986, de reconduire le contrat de la desserte maritime de la Basse Côte-Nord avec la compagnie Logistec Navigation ce qui mettait un terme aux démarches entreprises depuis quelques années déjà, par des gens de Sept-Îles principalement, pour que cette desserte soit assurée à partir de cette ville plutôt que de Rimouski;

— la contestation, toujours d'actualité en 1986, des tarifs du traversier faisant la navette entre Baie-Comeau et Matane. En moyenne, 121 000 passagers et 38 442 véhicules ont transité annuellement entre les deux rives à la hauteur de Baie-Comeau de 1981 à 1985.

Du côté du transport routier, les grands travaux réalisés au cours des trois dernières années ont été la construction du viaduc et de la voie de contournement du village de Grandes-Bergeronnes entre 1983 et 1985 au coût de 5 M$, les travaux de réfection et de construction de la route d'accès au super port de Pointe-Noire, qui ont nécessité des déboursés de 10 M$, et la prolongation de la route 389 au nord de Manic V. En Basse Côte-Nord, des 18,3 M$ affectés dans le domaine des transports entre 1980 et 1985 (15,3 M$ entre 1982 et 1985), 10,7 M$ ont été investis dans la route 138 pour compléter le lien routier entre les villages de Blanc-Sablon et de Middle-Bay, distants d'une quarantaine de kilomètres. Un montant de 15 M$ sera ajouté pour la construction du tronçon entre Middle-Bay et Vieux-Fort (35 km).

Par ailleurs, des travaux majeurs se réaliseront d'ici la fin des années quatre-vingt pour prolonger la route 138 jusqu'à Natashquan alors que la liaison Labrador City — Wabush — Fermont — Baie-Comeau par la route 389 sera assurée dès juin 1987. Le niveau de services de cette route, très longue, en territoire isolé, n'est toutefois pas précisé pour l'instant; en 1986, il s'agit d'une route dite de pénétration. Ces travaux de construction de route

1. Biphényl polychloré

sont rendus possibles grâce à la signature des ententes Canada-Québec sur le développement minéral et sur le développement des transports.

Outre la diminution importante du trafic aérien à l'aéroport de Sept-Îles, le débat entourant la desserte aérienne de tout l'Est du Québec et les coûts prohibitifs de transport que doivent supporter les utilisateurs de la région ont retenu l'attention dans la région. Des travaux importants, de l'ordre de 4 M$, ont, par ailleurs, été réalisés à l'aéroport de Saint-Augustin en Basse Côte-Nord alors que l'installation d'instruments d'aide à la navigation aérienne entre Havre-Saint-Pierre et Blanc-Sablon se poursuit.

Un des événements à souligner dans le domaine du transport ferroviaire est la tenue d'audiences publiques de la Commission canadienne des transports (CCT) en août 1985, audiences qui faisaient suite à une requête d'abandon du service de train-passagers exploité entre Schefferville et Sept-Îles. La décision rendue permettra le maintien de ce service malgré la fermeture des installations minières à Schefferville. Par ailleurs, des résultats sont attendus concernant le projet de rationalisation et d'électrification du réseau ferroviaire qui est à l'étude depuis déjà quelques années.

2. Les communications

Malgré certaines difficultés liées au contexte économique difficile des années récentes, le secteur des communications est dynamique sur la Côte-Nord. La Société Radio-Canada, installée à Sept-Îles en novembre 1982, a depuis étendu son réseau et diffuse maintenant à Baie-Comeau et, vers le nord, jusqu'à Churchill Falls, au Labrador. Un bureau était aussi ouvert à Forestville en 1986.

Radio-Québec diffuse maintenant de Moisie à Tadoussac, de même qu'à Havre-Saint-Pierre et à Fermont.Toutefois, les coupures budgétaires effectuées à Radio-Québec au début de 1986 ont entraîné une réduction des activités dites «régionales» de Radio-Québec Côte-Nord de même que de son personnel, qui est passé de 14 à 3 employés permanents. Radio-Canada a, elle aussi, réduit son personnel dans la région en 1986.

Du côté des médias écrits, la crise économique en a ébranlé plus d'un. Le groupe Québécor, solidement implanté dans notre région, a quand même dû s'adapter à la décroissance. *Le Nordic* de Baie-Comeau et *Le Nordic* de Sept-Îles, tous deux déficitaires, ont chacun cédé leur place à un journal dit communautaire (non subventionné) mais à but lucratif, *Promo-Services*. Le *Promo-Services* de Sept-Îles cependant, après quelques mois d'existence disparaissait. *Le Postillon*, ce journal bilingue diffusé sur la Moyenne et la Basse Côte-Nord, renaissait de ses cendres grâce à Québécor. Pendant ce temps, *Le Sextant*, journal bilingue distribué sur toute la Basse Côte-Nord, accumulait les déficits et cessait de paraître. Du côté des grands quotidiens publiés au Québec, seul *Le Soleil* de Québec a un correspondant en région.

Ce sont les médias communautaires (radios, TV et journaux) qui, grâce aux subventions gouvernementales, tant provinciales que fédérales, ont connu la plus belle expansion au cours des dernières années malgré certains ratés. Les décisions récentes concernant le soutien financier gouvernemental à l'effet que des coupures drastiques seraient effectuées dès 1987 laissent toutefois présager des difficultés pour l'avenir.

Les radios autochtones de la Côte-Nord sont maintenant réunies en un réseau, la Société de communication Attikamek-Montagnais (SOCAM), qui est le premier réseau radiophonique autochtone au Canada. La création de ce réseau est sans aucun doute le fait marquant dans le domaine des communications, depuis l'arrivée de Radio-Canada, à Sept-Îles, en 1982.

3. Le tertiaire public et parapublic

La Côte-Nord compte près de 9 000 employés dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Pour établir le portrait réel de l'emploi, il faut cependant ajouter aux 5 241 employés de ces services oeuvrant dans le réseau public et parapublic, 733 personnes du secteur privé.

Figure 5: Répartition des effectifs du tertiaire public et parapublic, par MRC et en Basse Côte-Nord, 1985

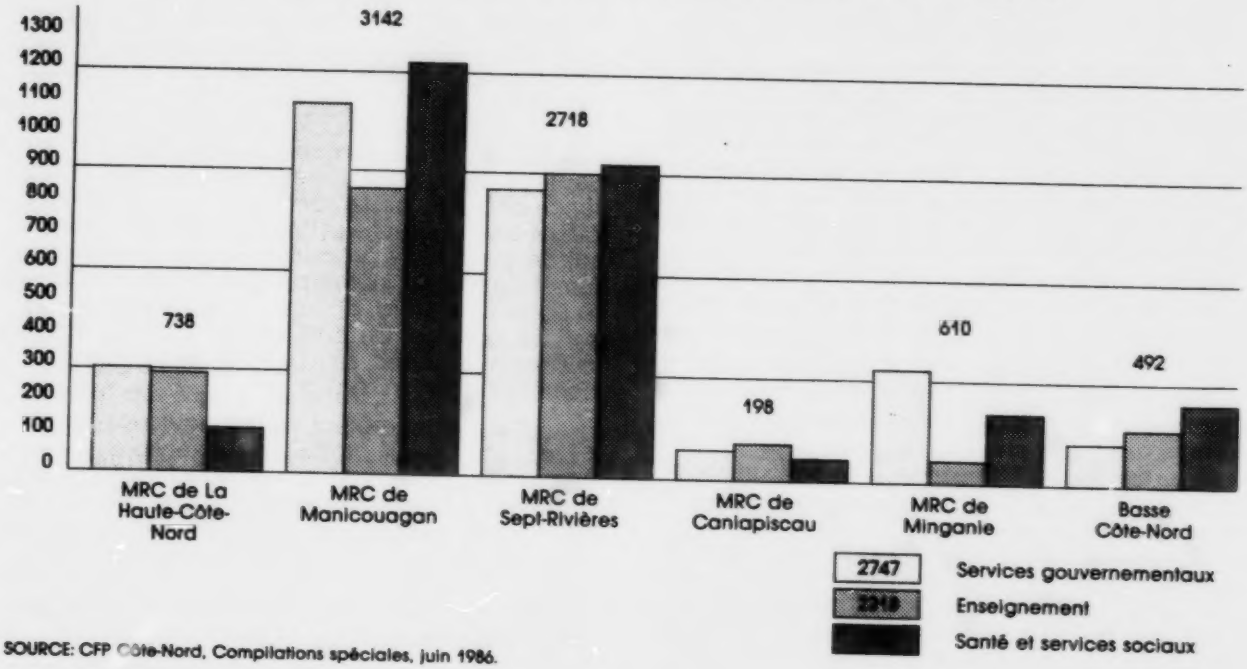

SOURCE: CFP Côte-Nord, Compilations spéciales, juin 1986.

En 1985, la région de la Côte-Nord, comme sans doute plusieurs autres, faisait face à une stabilisation des effectifs des secteurs public et parapublic, si ce n'est à une légère diminution. Du côté de la fonction publique québécoise, peu de changements sont survenus depuis la fin de 1983.

Des 939 fonctionnaires québécois recencés en mars 1984 813 étaient des employés permanents auxquels s'ajoutaient les employés occasionnels et saisonniers, beaucoup plus nombreux au cours de la saison estivale. Vingt-huit ministères et organismes du gouvernement du Québec sont ainsi présents dans la région via un peu plus de 90 points de services; la masse salariale que représente cette fonction publique provinciale est de l'ordre de 32 à 35 M$.

On estime par ailleurs à 1 400 le nombre d'employés des sociétés d'État québécoises, principalement à l'emploi de Hydro-Québec, et les retombées économiques directes en salaires à près de 50 M$.

La fonction publique fédérale fortement concentrée dans la région de Sept-Îles, où l'on dénombrait environ 500 fonctionnaires en 1985,est quant à elle représentée par une dizaine de mandataires. Les fonctionnaires à l'emploi de ces ministères dans la région sont entre 800 et 900. Des changements importants sont toutefois attendus suite à l'annonce de la fermeture du bureau du ministère des Affaires indiennes, qui est prévue pour 1987 et qui touchera 35 employés mais surtout par l'abandon de la base de Moisie comme station du système de défense de l'Amérique du Nord (NORAD) qui emploie près de 300 personnes.

Les services éducatifs

En 1984-1985, la clientèle scolaire sur la Côte-Nord est estimée à 25 707 élèves[1]. Des cours sont également fournis aux adultes par trois commissions scolaires. De l'année scolaire 1982-1983 à l'année 1984-1985, les effectifs étudiants ont diminué de 1 756, soit de 6,4 %. Cette diminution ne faisait que poursuivre une tendance amorcée en 1979. Cette baisse est due non seulement à la dénatalité mais aussi au départ de nombreuses familles de la région. Dans les commissions scolaires seulement, le nombre d'élèves a diminué de 5 245 entre 1979 et 1985 dont 2 663 à Sept-Îles. Le lien avec la situation économique est évident. Du côté de la clientèle scolaire amérindienne, le taux d'absentéisme élevé au niveau d'enseignement secondaire constitue un problème important.

TABLEAU 8
CLIENTÈLES SCOLAIRES, 1982-1985

NIVEAU	1982-1983	1983-1984	1984-1985	% 1984-1985 / 1982-1983
Pré-scolaire	2 318	2 170	2 143	−7,5
Primaire	12 057	11 665	11 313	−6,2
Secondaire				
— Public	10 114	9 528	9 284	−8,2
— Privé	306	299	298	−8,0
Collégial	1 940	1 960	1 816	−6,4
Universitaire[1]	728	741	853	17,2
TOTAL:	**27 463**	**26 363**	**25 707**	**−6,4**

SOURCE: MEQ, région Côte-Nord

1. Il s'agit des étudiants inscrits aux différents cours que donnent dans la région l'UQAC, l'UQAR, mais aussi les universités Laval, de Montréal, de Sherbrooke et McGill.

1. Ce total n'inclut pas les élèves amérindiens inscrits dans les écoles des réserves indiennes de même que les élèves anglophones inscrits à la Commission scolaire Eastern Québec qui relève de la région de Québec. Un petit nombre d'Amérindiens fréquentent toutefois les écoles des diverses commissions scolaires.

Si, d'une part, les finissants du secondaire qui s'inscrivent dans les cégeps sont nombreux à migrer ailleurs au Québec (30 %), d'autre part, l'effet d'attraction des collèges de la Côte-Nord reste faible. En effet, les étudiants des collèges de Sept-Îles et de Baie-Comeau proviennent à 90 % des commissions scolaires de la région. Quant aux effectifs des collèges de la région, bien qu'il soit demeuré stable au cours des dernières années, ceux inscrits aux secteur général, qui forment l'essentiel de la clientèle des universités, augmentent en nombre. Ils sont passés de 333 en 1982 à 409 en 1984. Toutefois, en l'absence d'une université régionale, la très grande majorité de ceux qui désirent poursuivre des cours universitaires doivent encore s'exiler de la région. Actuellement, l'enseignement universitaire est dispensé sur la Côte-Nord par l'UQAC et l'UQAR, qui desservent chacune une partie du territoire, et, dans une moindre mesure, par les universités Laval, de Montréal, de Sherbrooke et McGill. Les cours offerts sont destinés surtout aux adultes et dispensés à temps partiel. Pour la population, la Côte-Nord est handicapée par l'absence d'une institution universitaire.

Les dépenses d'immobilisations dans le secteur de l'éducation atteignent environ 11,0 M$ en 1984. La croissance relativement importante des investissements en 1984, de 9,6 %, s'explique par l'achat des équipements requis pour l'implantation d'un programme de technologie de systèmes ordinés au cégep de Baie-Comeau et la construction de nouveaux édifices à vocation scolaire en Basse Côte-Nord.

Il faut aussi ajouter en 1984 la construction d'une école dans le nouveau village des Naskapis à proximité de Schefferville au coût de 3,35 M$ et l'ouverture d'une deuxième école privée en septembre 1986 à Baie-Comeau.

Les services de santé et services sociaux

Le réseau régional des services de santé et des services sociaux est assuré par 16 établissements que complète un réseau de dispensaires dans les villages éloignés ou isolés. Chacune des cinq MRC de la région dispose d'un CLSC ou d'un Centre de santé.

À l'instar des autres régions périphériques du Québec, la Côte-Nord vit un problème de pénurie de médecins omnipraticiens et de médecins spécialistes. Les besoins sont évalués à 112 omnipraticiens et 84 spécialistes alors que les effectifs actuels sont de 75 omnipraticiens et 28 spécialistes. La Basse Côte-Nord, à cause de son isolement relatif, souffre encore plus de cette pénurie d'effectifs médicaux où s'ajoute souvent une pénurie de bâtiments ou d'équipements, souvent même des deux. Malgré plusieurs améliorations récentes, sept autres dispensaires étaient à construire ou à rénover en 1986. Le Centre de santé de Lourdes-de-Blanc-Sablon doit lui aussi être amélioré à très court terme.

Au cours des années 1982, 1983 et 1984, un montant de 20,8 M$ a été investi sur la Côte-Nord dans les services socio-sanitaires dont à peu près les deux tiers dans les services de santé. Plus récemment, il y a eu également un réaménagement majeur au CLSC et à la filiale du CSS à Sept-Îles alors que l'agrandissement du Centre de santé de la Haute Côte-Nord aux Escoumins était en cours en 1986. On projette par ailleurs la construction d'un Centre de santé de dix lits à Fermont en 1986 ou 1987 et la construction ou le réaménagement de l'Hôpital de Baie-Comeau. Le budget global de la région en ce qui a trait aux services de santé et sociaux s'élève à près de 85 M$.

4. Les commerces de gros et détail

La fourniture de denrées alimentaires et de vêtements, qui a longtemps été l'apanage de grosses chaînes de magasins, a connu des changements importants au cours des dernières années. Parallèlement à la percée de Provigo et aux difficultés des magasins Steinberg dans l'alimentation, le marché de la vente de vêtements et d'accessoires pour la maison échappe de plus en plus à la compagnie de la Baie d'Hudson. Toujours présente en Basse Côte-Nord, celle-ci annonçait, en novembre 1985, la fermeture de quatre des cinq magasins La Baie localisés dans les principales villes de la région, soit ceux de Port-Cartier, Sept-Îles et Baie-Comeau (2) affectant ainsi presque deux cents travailleurs. Le marché du meuble est, quant à lui, de plus en plus contrôlé par les distributeurs indépendants et les ébénisteries locales.

À l'hiver 1985, on dénombrait 951 commerces de détail et 147 commerces de gros dans la région. Ces quelque 1 100 commerces procurent de l'emploi à environ 5 010 personnes, ce qui représente 23 % des emplois du secteur tertiaire et 14 % de l'emploi régional. À l'échelle du Québec, les commerces de gros et de détail représentent 17,5 % de l'emploi total. Dans la région, près de 80 % des emplois de ce secteur d'activité sont concentrés dans les deux MRC de Manicouagan et de Sept-Rivières.

Les ventes au détail ont continué de décroître en 1983 totalisant pour l'ensemble de la région 463 M$ par rapport à 517 M$ en 1981 et 485 M$ en 1982. Près de 75 % des ventes en 1983 étaient enregistrées à Sept-Îles et à Baie-Comeau. Contrairement à Sept-Îles, le secteur commercial de Baie-Comeau n'a guère été affecté par la récession économique de 1982. La régression de l'activité commerciale à Sept-Îles doit aussi être reliée à la diminution de la population de cette ville et à une détérioration du pouvoir d'achat des consommateurs qui se traduit notamment par un salaire hebdomadaire moyen inférieur de 100 $ à celui de Baie-Comeau.

Malgré la fermeture des magasins La Baie, le secteur commercial de Baie-Comeau est particulièrement dynamique. Un nouveau complexe commercial nécessitant un investissement de 2,5 M$ au centre-ville du secteur Mingan a ouvert ses portes à l'automne 1986. De plus, profitant de la politique gouvernementale d'aide à la revitalisation des centres-villes, la ville de Baie-Comeau a favorisé la création de deux Sociétés d'initiative et développement d'artères commerciales (SIDAC) pour ses deux centres-villes, ce qui devrait contribuer davantage au développement des activités commerciales.

Du côté de Sept-Îles, l'espoir que nourrissaient les commerçants de cette ville pour accroître l'achat local et favoriser une certaine reprise économique par l'appropriation de la desserte maritime de la Basse Côte-Nord et de certains villages isolés de la Moyenne Côte-Nord s'est estompé avec le renouvellement du contrat qui favorise Rimouski comme base d'approvisionnement.

5. Le tourisme

Les données compilées aux différents kiosques d'information touristique de la région indiquent que le nombre de touristes est en hausse partout, de Tadoussac à Havre-Saint-Pierre. En 1984, 115 000 touristes ont visité la région et ont laissé pour environ 10 M$ de retombées économiques directes. En 1985, la hausse de fréquentation prévue, de 20 à 25 % dans la région touristique de Duplessis et de 10 à 15 % dans celle de Manicouagan, s'est concrétisée. On attribue une bonne part de «l'engouement» des touristes pour la Côte-Nord au cours des trois dernières années à l'organisation des excursions pour l'observation des mammifères marins et à la création récente du parc national de l'Archipel de Mingan à l'extrémité Est de la région accessible par la route.

À elles seules, les excursions à la baleine ont attiré au-delà de 55 000 touristes sur la Haute Côte-Nord en 1985. Le phénomène d'observation des baleines en excursions organisées est relativement nouveau. Bien que les exploitants se soient multipliés au cours des dernières années, les craintes véhiculées en regard de la conservation et de la protection de ces mammifères marins auraient entraîné l'instauration d'un certain code d'éthique qui devrait permettre de maintenir sans danger cet attrait touristique majeur pour la région.

Dans la région de Havre-Saint-Pierre, on a assisté à une montée significative du nombre de touristes. Près de 20 000 visiteurs auraient effectué des excursions guidées autour des Îles de Mingan au cours de l'été 1985 alors qu'en 1982, on évaluait à 8 000 le nombre de visiteurs à Havre-Saint-Pierre. Les prévisions pour 1986 sont de 25 000 touristes.

L'ouverture du parc national de l'Archipel de Mingan a aussi entraîné une augmentation de touristes aux différents attraits existants le long du parcours qui mène à cet endroit, notamment à l'île Grande Basque dans l'archipel de Sept-Îles (5 000 entrées à l'été 1985) et au site du phare de Pointe-des-Monts qui a atteint le cap des 8 000 visiteurs au cours de la même saison, ce qui représente une augmentation de 34,5 % par rapport à l'année précédente. La visite des installations hydro-électriques aura attiré à nouveau un peu plus de 19 000 visiteurs en 1985 après avoir connu une baisse de population de 1980 à 1983.

La pratique des activités de chasse et de pêche, toujours populaire dans la région, est facilitée en Haute Côte-Nord par l'existence d'un réseau de sentiers et de chemins forestiers secondaires. On observe par ailleurs que cette clientèle

de chasseurs et pêcheurs prolonge de plus en plus la durée de son séjour pour y jumeler d'autres activités touristiques. Le potentiel de chasse et de pêche sportive demeure toutefois, à bien des égards, sous-exploité dans la région de la Côte-Nord qui compte notamment le plus grand nombre de rivières à saumon du Québec. L'exploitation de pourvoiries en mer représente elle aussi une avenue intéressante à développer.

Du côté de la capacité d'hébergement, des améliorations ont été apportées à Tadoussac et à Havre-Saint-Pierre où des lacunes importantes avaient été identifiées. Aux Escoumins, un minicentre des congrès a également vu le jour.

En 1985, on dénombrait environ 2 300 emplois dans le secteur de la restauration et de l'hébergement, près de 70 % dans les MRC de Manicouagan et de Sept-Rivières et 20 % dans la MRC de la Haute-Côte-Nord.

Les perspectives de développement touristique pour la région de la Côte-Nord sont bonnes. Une étude de marché réalisée dans le cadre du projet de parc national de l'Archipel de Mingan démontre que le nombre de visiteurs augmentera encore jusqu'en 1988 dans cette partie de la région et conséquemment ailleurs sur la Côte-Nord. Le développement du Parc du Saguenay et de sa zone périphérique, dont la région de Tadoussac fait partie, devrait aussi profiter au développement touristique de l'ensemble de la région.

6. Les loisirs

La Côte-Nord, tout comme l'Abitibi-Témiscamingue et le Saguenay–Lac-Saint-Jean, est une région qui regroupe les plus fortes proportions d'individus pratiquant des activités de loisir reliées à l'utilisation de la faune, soit 45 % en 1984 par rapport à une moyenne nationale de 24 %. Il en est de même pour la pratique des activités de plein air, où le taux de participation est supérieur à la moyenne nationale, atteignant 67 % par rapport à 58 %. Les statistiques de fréquentation de certains équipements régionaux et des zecs viennent appuyer les résultats du sondage et illustrent l'intérêt des Nord-Côtiers pour la pratique des activités de chasse et de pêche.

Outre la poursuite de la mise en place des équipements minimaux de loisir en Basse Côte-Nord (patinoires extérieures et terrains de balle) et la construction ou rénovation des centres communautaires d'Harrington-Harbour, de Tête-à-la-Baleine et de Pointe-aux-Outardes pour lesquelles l'OPDQ, via son Fonds de développement régional, a contribué conjointement avec le MLCP, mentionnons:

— des travaux d'amélioration réalisés en 1985 au Club de ski Gallix, représentant un investissement de 0,5 M$;

— la construction d'une nouvelle résidence d'hébergement à la Base de plein air de Sault-au-Mouton au début de 1984;

— l'électrification des installations de la base de plein air Les Goélands de Port-Cartier;

— des aménagements de plein air sur l'Ile Grande Basque, dans l'Archipel de Sept-Îles.

À court terme, différents travaux d'aménagements devraient être réalisés aux centres de ski alpin de Baie-Comeau et de Gallix et au «parc d'interprétation» de la Pointe-du-Bout à Pointe-aux-Outardes.

7. Le culturel

Le bureau régional du ministère des Affaires culturelles dans son rapport annuel pour l'année 1984-1985 indiquait que tout, ou presque, est à faire du côté des équipements culturels dans la région. L'absence d'équipements majeurs prive ainsi les artistes de lieux de diffusion adéquats et empêche la venue d'artistes présentant des spectacles dans les régions de même que de manifestations d'envergure.

En 1984-1985, la relocalisation du musée de Sept-Îles a constitué le premier projet d'implantation d'un équipement culturel majeur dans la région. Sa construction représente un investissement de 2,8 M$. Mentionnons également la réalisation des travaux de rénovation à la maison Rowsell à Harrington-Harbour en Basse Côte-Nord, au phare de Pointe-des-Monts, au Centre culturel et d'interprétation de Havre-Saint-Pierre, au café-théâtre Le Graffiti de Port-Cartier et à la Maison Chauvin de Tadoussac.

De plus, depuis mars 1982, 14 municipalités sont venues s'ajouter à la liste des localités du Québec dont les habitants bénéficient d'une bibliothèque publique affiliée à une bibliothèque centrale de prêt (BCP). À l'été 1986, 23 municipalités de moins de 5 000 personnes étaient ainsi dotées d'une bibliothèque publique. Bien que le réseau des bibliothèques s'étend de plus en plus et que des améliorations aient été apportées au cours des dernières années pour rendre plusieurs d'entre elles plus fonctionnelles, on note dans d'autres localités des lacunes importantes quant aux locaux, qui sont souvent inadéquats. Dans une région comme la Côte-Nord, on doit par ailleurs viser la polyvalence et la complémentarité des équipements disponibles et à mettre en place dans presque toutes les localités compte tenu des populations réduites qui y vivent.

En dépit de lacunes importantes du côté des équipements culturels, la Côte-Nord a connu un essor important dans les différents secteurs qui touchent le développement culturel au cours des trois dernières années. Mentionnons à titre d'exemples:

— la mise en valeur d'éléments et sites patrimoniaux, liés à l'archéologie;

— la tenue de six salons des métiers d'art;

— la mise sur pied d'un salon du livre en 1985 et d'une association régionale d'écrivains;

— la tenue d'un premier festival de musique autochtone en 1985.

Pour les années à venir, le ministère des Affaires culturelles vise notamment à impliquer davantage le milieu dans la gestion des équipements culturels et la planification des activités, à doter la région d'un premier centre de diffusion en arts d'interprétation et à accroître le professionnalisme dans la pratique culturelle nord-côtière.

III — Des interventions gouvernementales de développement régional

Le Fonds de développement régional

Plus de 12 M$ ont été versés en subventions par l'OPDQ, via son Fonds de développement régional (FDR), entre 1982 et 1986. De cette somme, 6,5 M$ sont attribuables à la construction de la route Manic 5 — Gagnon, pour laquelle cet organisme aura versé au total près de 15 M$ entre 1980 et 1984. Dans l'ensemble de la région, le FDR a contribué financièrement à la réalisation d'une cinquantaine de projets mis de l'avant par des municipalités, des organismes et corporations du milieu et différents ministères du gouvernement du Québec au cours des quatre dernières années.

La Mission Basse Côte-Nord

Une évaluation des besoins des habitants des 15 villages de la Basse Côte-Nord effectuée en 1980 avait conduit à la mise sur pied d'un plan d'intervention d'une durée de 5 ans. La coordination du plan quinquennal a été confiée à l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) qui a participé financièrement à un bon nombre de projets via son Fonds de développement régional (FDR), soit pour 3,65 M$. Au terme de ce plan quinquennal, qui devait permettre un certain rattrapage dans cette région trop longtemps laissée pour compte, les ministères et organismes gouvernementaux ont convenu de poursuivre leurs efforts dans cette région en injectant environ 16,1 M$ en 1985-1986, soit 14,5 M$ en provenance des ministères sectoriels et 1,6 M$ de l'OPDQ (FDR). Près de 52 M$ auront été investis par les différents ministères et organismes gouvernementaux du Québec de 1980 à 1986.

Bien que de grandes améliorations aient été apportées, notamment dans les domaines des transports et de la voirie municipale (18,1 M$), des pêcheries (11,3 M$), de l'éducation (12,4 M$), etc. tout n'a pas été réalisé. Le projet de restructuration municipale en Basse Côte-Nord, par lequel on vise une meilleure gestion de cette région, devrait contribuer à une plus grande implication du milieu dans la réalisation des projets à venir.

Le plan de relance des pêches maritimes

En 1983, le gouvernement fédéral annonçait qu'un montant de 21,5 M$ serait investi dans la région de la Côte-Nord dans le cadre de la relance des pêches maritimes. Au mois d'octobre 1985, les investissements consentis totalisaient 13,4 M$ dont 2,2 M$ ont été versés en 1983-1984 et 7,1 M$ en 1984-1985. Ces sommes ont permis la mise en place ou la rénovation d'usines de salaison, d'infrastructures pour la glace, d'entrepôts à boëtte, de divers équipements de manutention pour les débarquements des prises de même que l'amélioration de certains quais.

Les investissements majeurs dans les réserves indiennes

Selon les informations recueillies au bureau régional du MAIN à Sept-Îles, le gouvernement fédéral aurait effectué des déboursés de près de 18 M$ au cours des quatre dernières années (de 1981-1982 à 1984-1985) dans les diverses communautés amérindiennes de la région pour des travaux majeurs relativement aux services municipaux, à la voirie municipale de même qu'à la construction d'écoles. Environ le tiers de ce montant a été dépensé chez les Naskapis. La relocalisation de ces derniers à une quinzaine de kilomètres de Schefferville, dans un nouveau village appelé Kawawachikamack, explique l'importance du budget accordé à cette communauté. La programmation quinquennale pour la période se terminant en 1990 révèle, par ailleurs, qu'environ 14 M$ seront alloués pour le même type de travaux et que 65 % de cette somme ira à la construction ou à l'agrandissement d'écoles. Quant à la construction de maisons, une cinquantaine d'unités d'habitations nouvelles ont été construites en 1984-1985.

Encouragement à l'entrepreneurship et création d'emplois

La Société de développement industriel (SDI), en vertu du programme d'aide au financement des entreprises, a accepté 23 projets qui ont reçu une aide financière au cours de 1983-1984 et 1984-1985 pour un montant total de 3 272 000 $. Ces montants sont répartis à peu près également dans les secteurs manufacturier et touristique. À cette aide financière, qui se retrouve sous forme de subventions ou de prises en charge d'intérêts, s'ajoutent trois garanties de prêt totalisant 530 000 $. Les investissements totaux générés grâce à l'aide financière de la SDI sont de l'ordre de 8,4 M$ pour ces deux années. Au cours de la même période, le programme de développement industriel régional (PDIR) du gouvernement fédéral a accordé une aide financière de 1,4 M$. En 1985-1986, l'aide accordée par le biais de ce programme totalisait près de 2,3 M$.

Par ailleurs, les divers programmes du réseau Travail-Québec ont permis la création de quelque 6 125 emplois entre avril 1982 et mars 1986. À eux seuls, les programmes Travaux communautaires, Rattrapage scolaire et Stage en milieu de travail ont favorisé, de l'automne 1984 à mars 1986, la création de 1 258, 1 015 et 894 emplois respectivement. Ces emplois, qui sont pour la plupart d'une durée définie, visent davantage à accroître «l'employabilité» des participants et à favoriser l'insertion sociale de certains groupes défavorisés.

Parmi les programmes du gouvernement du Québec axés directement sur la création d'emplois, mentionnons le Programme expérimental de création d'emplois communautaires(PECEC) administré par l'OPDQ, qui a contribué à créer près de 1 600 emplois permanents entre le 1er avril 1982 et le 31 mars 1986. Une bonne partie de ces emplois sont à caractère saisonnier puisque reliés à des usines de transformation du poisson et à des scieries. Ces emplois génèrent une masse salariale d'environ 20 M$ par an. Les subventions PECEC versées au cours de ces quatre années ont totalisé environ 7,0 M$ sur des investissements globaux de 43,6 M$. De 30 à 35 PME ont profité annuellement de ce programme au cours de cette période.

Le gouvernement fédéral, par le biais des programmes de son ministère Emploi et Immigration Canada, aura versé quant à lui environ 17 M$ pour financer près de 4 000 emplois dans la région entre 1983 et 1985. Les programmes Été Canada et Défi 85, Canada au travail, Article 38 et Clé infrastructure s'accaparent 85 % des emplois. La région de Sept-Îles–Port-Cartier et les villes nordiques ont bénéficié de 40 % environ du nombre total d'emplois. Cette région a, par ailleurs, reçu un statut particulier la rendant admissible au programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre (PAAIM) qui aura entraîné des subventions en emploi pour un peu plus d'un demi million de dollars et la création de 119 emplois entre 1984 et 1986. Le ministère québécois de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu est aussi venu en aide aux travailleurs de l'industrie, minière notamment, par le biais du programme conjoint de formation en industrie de même que par ses programmes de «reclassement» et de mobilité.

Figure 6: Évolution des dépenses publiques, région Côte-Nord, 1982 à 1985

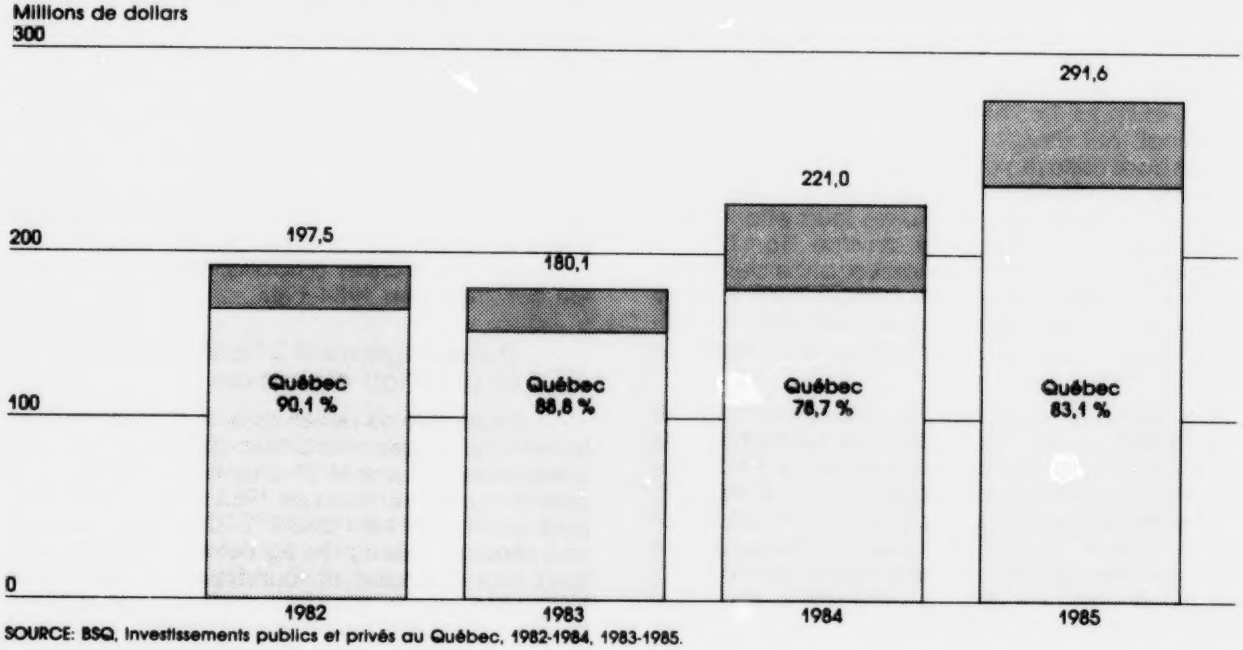

SOURCE: BSQ, Investissements publics et privés au Québec, 1982-1984, 1983-1985.

Les sociétés d'État québécoises

Hydro-Québec est de loin la société d'État dont les retombées économiques de sa présence sont les plus importantes pour la région: près d'un millier d'emplois, une masse salariale de 42,5 M$ en 1985 et des achats locaux en biens et services estimés à 12 M$ au cours de la même année.

Contrairement à la plupart des régions du Québec, la Côte-Nord est une région de production et de transport d'énergie hydroélectrique. Ses principaux clients, qui lui procurent 70 % à 75 % de ses revenus, sont, par ordre d'importance, la Société canadienne des métaux Reynolds, les com-

pagnies minières Québec Cartier et Wabush, la compagnie de papier QNS, Cargill ltée, la ville de Baie-Comeau auxquels s'ajoutait la scierie des Outardes (SDO) en 1986.

Outre la réalisation de la première phase du projet «Manic 5 — puissance additionnelle'entre 1980 et 1983 au coût de 343 M$, Hydro-Québec a construit une nouvelle ligne à 165 000 volts pour fournir l'alimentation supplémentaire en électricité exigée par l'agrandissement de l'usine Reynolds (8 M$) de même qu'un nouveau poste de distribution (8 M$). La société d'État a également défrayé les coûts de construction d'une autre ligne reliant le poste de Hauterive à l'usine de papier QNS.

On a par ailleurs annoncé, au début de 1986, la réalisation d'un projet majeur qui aura des retombées économiques importantes pour la région. Il s'agit de la reprise des travaux à Manic 5 en vue d'implanter des équipements de puissance additionnelle; les travaux ont débuté en 1986 et pourraient se terminer à la fin des années quatre-vingt. On évalue les retombées économiques directes pour la région à 25 M$ pour 1986 par rapport à un investissement total de 112 M$ environ. Ce projet entraînera la création de 200 emplois nouveaux en moyenne pendant l'étape de construction; ces emplois devraient être comblés à 85 % par des travailleurs de la région.

Les travaux de modernisation des centrales Bersimis 1 et 2 nécessiteront des investissements d'environ 75 M$ et s'étaleront sur une période de cinq ans à compter de 1986.

Par ailleurs, la société d'État indique que différents facteurs l'incitent à réévaluer tous ses réseaux non reliés, notamment ceux de la Basse Côte-Nord et de l'île d'Anticosti, avant d'aller de l'avant dans différents projets autour desquels des discussions ont eu lieu antérieurement, tel celui du Lac Robertson, qui projetait de desservir les villages de la Basse Côte-Nord.

Impliquée dans le développement de l'industrie forestière, **la Société de récupération, d'exploitation et de développement forestier du Québec (REXFOR)** est de plus en plus présente dans la région. Détenant 60 % du capital-actions de la scierie des Outardes enr. (SDO), REXFOR est aussi responsable des opérations de coupes forestières pour la SDO (730 000 m^3 de bois coupés en 1984-1985). Cette scierie a repris ses activités en août 1983 après avoir procédé à des travaux d'amélioration de ses installations aux coûts d'environ 3 M$ financés conjointement par REXFOR et la QNS. Le plan de modernisation de 5,6 M$ a été finalisé en 1985-1986 grâce à une participation financière de 500 000 $ des employés par le biais du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec et grâce aussi à une participation du gouvernement du Québec pour un montant de 750 000 $ via le programme PECEC.

REXFOR a aussi permis la réalisation du plan de relance des usines de Produits forestiers de Saguenay enr, de Sacré-Coeur, en finançant temporairement la nouvelle entreprise Boisaco pour une somme de 1,2 M$. REXFOR s'est aussi portée garante d'un emprunt contracté par Boisaco pour démarrer ses opérations à l'été 1985.

Après avoir été mandaté par le gouvernement du Québec en octobre 1984 pour évaluer la possibilité de remettre en service l'usine ITT Rayonier à Port-Cartier, REXFOR participait plus récemment au rachat de l'usine par le groupe Cascades en investissant un montant de 5 M$ en actions ordinaires. La société REXFOR s'est aussi engagée à fournir la matière ligneuse à la nouvelle entreprise durant les sept premières années d'opération.

La Société d'État SIDBEC a été présente sur la Côte-Nord par le biais de la minière Sidbec-Normines qui faisait l'extraction du minerai de fer à Fire-Lake et à Gagnon. Avec la fin de ses activités, la co-entreprise Sidbec-Normines a pris à sa charge les dettes de la ville de Gagnon et les diverses indemnités compensatoires amenées par la fermeture de cette ville. Selon les données du Bureau de la statistique du Québec, les dépenses d'investissements de «la société SIDBEC et de ses filiales» n'ont cessé de diminuer depuis 1982, passant de 35,7 M$ à 23,3 M$ en 1984 et 8,7 M$ en 1985.

La Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) a, elle aussi, pratiquement cessé ses activités dans la région; ses dépenses d'exploration qui totalisaient un peu plus de 70 000 $ au début des années quatre-vingt sont passées à environ 10 000 $ en 1982, 5 000 $ en 1983 et 3 200 $ en 1984.

Une société d'État nouvellement créée, en avril 1985, pour administrer les équipements de chasse, de pêche et de villégiature du Québec, la **Société des établissements de plein air du Québec, (SEPAQ),** s'est vu confier,en remplacement du MLCP, la gestion des équipements de l'île d'Anticosti.

Figure 7: Origine des dépenses d'investissements du Québec 1982 à 1985, en pourcentage

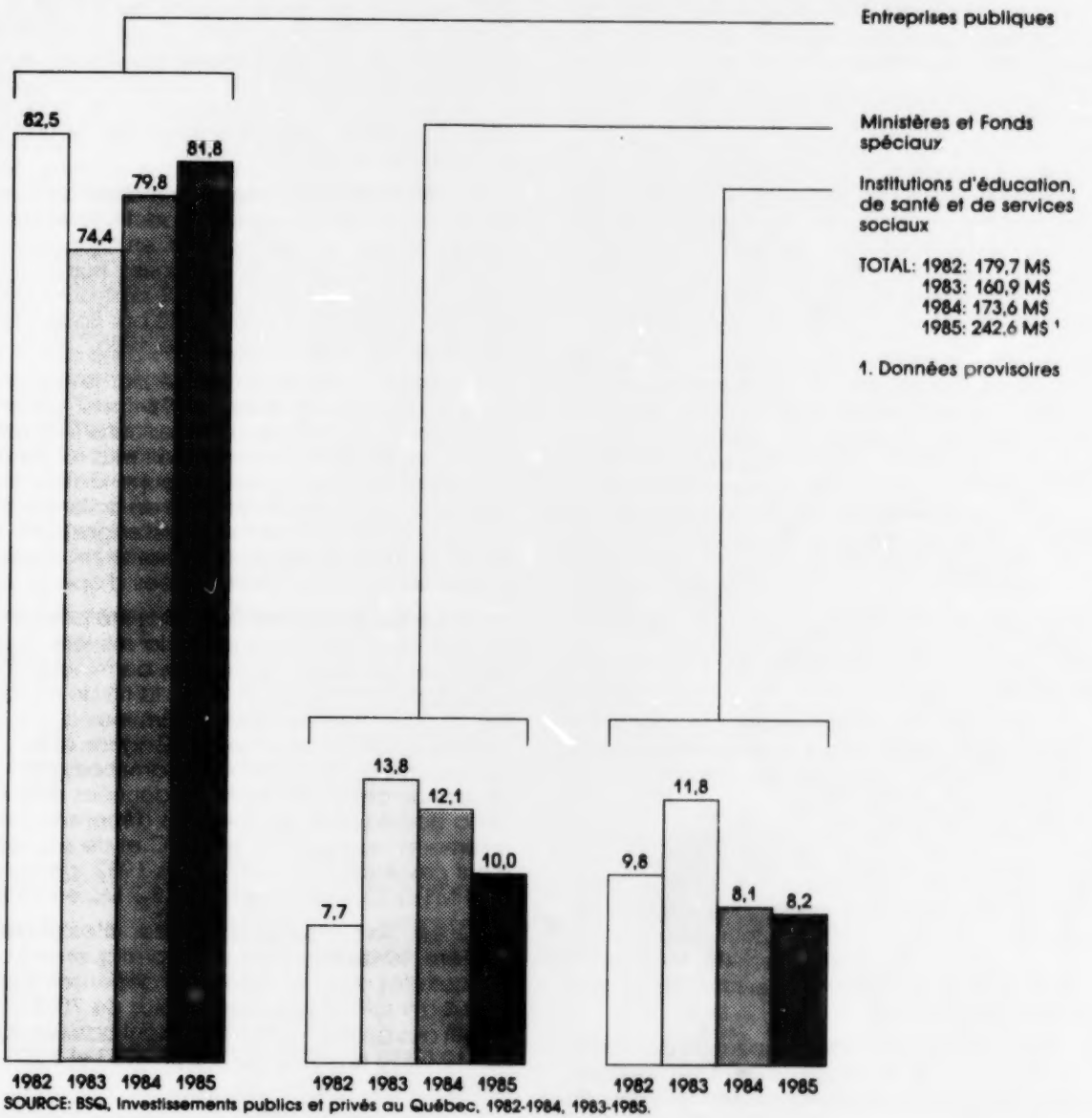

SOURCE: BSQ, Investissements publics et privés au Québec, 1982-1984, 1983-1985.

IV — Le dynamisme régional

Comme en faisait état le bilan socio-économique produit au cours de 1983, le comportement des Nord-Côtiers face aux difficultés économiques du début des années quatre-vingt a été double. Dans un premier temps, c'était le départ vers d'autres régions de tranches substantielles de la population. Ces départs vers d'autres régions ont été accentués du fait que le sentiment d'appartenance à la région Côte-Nord de ces populations était encore, en général, à l'état naissant. Une bonne partie des familles touchées par ces fermetures aura donc préféré retourner vers leurs régions d'origine. Amorcé par la fermeture de l'usine ITT Rayonier de Port-Cartier en 1979, ce phénomène s'est poursuivi et même accéléré au cours des trois dernières années. La baisse importante des effectifs de la Côte-Nord, qui a affecté plus particulièrement la région dite du fer, a en effet été accentuée par la cessation des opérations des compagnies minières à Schefferville et à Gagnon survenue respectivement à l'automne 1982 et à la fin de 1984.

Mais la récession économique jumelée à la crise de l'industrie du fer n'aura pas eu que des effets néfastes pour la région. Elle aura en effet permis chez plusieurs travailleurs une prise de conscience de la dépendance que nourrissait depuis toujours la région envers les grandes entreprises et du rôle qu'eux-mêmes avaient à jouer dans le développement de la région Côte-Nord. C'était pour ainsi dire un coup d'envoi à l'entrepreneurship local, jusque-là quasi absent. Alors que certains décidaient de lancer leur propre entreprise, des petites et moyennes entreprises déjà existantes restructuraient ou élargissaient leurs opérations en diversifiant, dans certains cas, leur production ou en s'intéressant à des marchés d'exportation. C'était le cas notamment dans le secteur des petits industriels de la pêche et du sciage et de sous-traitants de la grande industrie.

Parallèlement à ce phénomène, les pêcheurs cherchaient à mieux s'organiser. Les différentes associations de pêcheurs de la région ont ainsi travaillé à consolider leur formation et à développer des relations entre elles.

Un autre exemple significatif de l'implication du milieu dans son devenir économique, c'est la participation directe de la population de la municipalité de Sacré-Coeur à la relance de l'usine de sciage des Produits forestiers de Saguenay devenue Boisaco inc. Les coopératives de travailleurs de Sacré-Coeur, associées à la scierie, auront en effet favorisé le redémarrage de l'usine grâce à une mise de fonds importante de leur part en 1985. L'implication des travailleurs à la capitalisation de l'entreprise devient d'ailleurs de plus en plus monnaie courante dans la région.

Plus récemment, soulignons l'appui massif de la population de Forestville vis-à-vis des mesures contenues dans le plan de relance de Forestville et leur participation à la constitution d'un fonds de relance. La mise sur pied du Plan de relance par des représentants du milieu fait suite à la réduction du nombre d'emplois par la compagnie papetière qui exploite la forêt de l'arrière-pays de Forestville.

Devant les problèmes rencontrés par les villes minières nordiques, la ville de Fermont a, pour sa part, déployé des efforts au cours de 1985-1986 pour mettre sur pied un fonds d'exploration minière pour cette région. Ce fonds, qui vise ultimement à permettre une diversification de l'activité minière dans cette région, montre bien la préoccupation du milieu face à son avenir économique. Cette diversification est rendue nécessaire à plus ou moins long terme pour assurer la survie de la ville de Fermont.

Parmi les mouvements coopératifs, outre les coopératives de travailleurs de Sacré-Coeur, ce sont, dans le secteur de la construction domiciliaire, les coopératives d'habitation qui ont continué de mener le pas, principalement dans la région de Baie-Comeau.

Le milieu des petites et moyennes entreprises, représenté par les diverses chambres de commerce locales et la corporation de développement industriel, a poursuivi son travail. La tenue annuelle de l'Exposition commerciale et industrielle de Baie-Comeau et des Galas de la PME dans cette dernière et à Sept-Îles constituent les événements les plus spectaculaires de ces organismes.

Du côté des groupes à caractère socio-économique, mentionnons la création, au début de 1985, d'un nouvel organisme, la Société de développement économique de la région du fer (SDE), mis sur pied dans le but d'assurer une concertation soutenue entre les intervenants économiques de cette région, de promouvoir leurs intérêts et surtout de proposer et d'amorcer des actions de développement. Les activités de cette nouvelle société n'ont toutefois réellement été lancées qu'à l'automne 1985. Le groupe Action Côte-Nord répondait, pour sa part, à un des principaux objectifs qu'ils s'étaient fixés en déposant, à la fin de 1985, une étude suggérant une «Stratégie de relance» pour la région du fer.

Le dynamisme des gens de la région du fer a été également manifeste au sein de la Société de développement du Saint-Laurent (SODES), fondée en novembre 1985 et dont les premières assises annuelles ont eu lieu à Sept-Îles en juin 1986. Chargé principalement de créer des incitatifs pour les utilisateurs de la voie maritime du Saint-Laurent, cet organisme poursuit des activités susceptibles de favoriser le développement des activités portuaires dans la région, en particulier au port de Pointe-Noire à Sept-Îles.

Parmi les conseils consultatifs régionaux, mentionnons plus particulièrement le travail du CRD de la Côte-Nord dans la tenue de tables sectorielles de concertation, notamment sur la pêche industrielle et sur les infrastructures portuaires de Baie-Comeau. Son rôle au sein du Comité de planification des infrastructures portuaires de Baie-Comeau (CPIP), formé en février 1984, a été prépondérant jusqu'au dépôt officiel du rapport à la fin de 1985. La contribution du CRD de la Côte-Nord au sein de plusieurs autres organismes de la région témoigne également de son dynamisme. Cet organisme est par ailleurs en phase de transition en vertu de la démarche du sommet socio-économique qui a été amorcée à l'automne 1986 et à travers laquelle le CRD devra se transformer pour assumer, auprès des intervenants du milieu, un rôle majeur dans le suivi des projets pour lesquels des engagements auront été pris lors du sommet.

Dans le secteur touristique, la Corporation de développement touristique de Tadoussac a su démontrer son dynamisme par la réalisation de projets concrets. D'autre part, l'accord récemment obtenu du gouvernement du Québec pour la confection des plans de développement touristique pour les «régions touristiques» de Manicouagan et de Duplessis est le fruit des efforts concertés des deux Associations touristiques régionales (ATR). La réalisation de ces études devrait répondre aux préoccupations du milieu de mieux planifier le développement de ce secteur en pleine expansion et permettre de déterminer les actions à prioriser dans le domaine touristique.

Par ailleurs, les orientations de plusieurs ministères ou organismes gouvernementaux vont de plus en plus dans le sens d'une responsabilisation accrue du milieu dans la planification d'activités et la gestion d'équipements. C'est notamment le cas dans le domaine du loisir où certains équipements pourraient être cédés à des associations de loisir et de plein air. Dans le domaine culturel, cette prise en charge par le milieu est favorisée au moyen d'ententes entre les différents comités culturels, les municipalités et le ministère concerné. Les organismes locaux et régionaux oeuvrant dans ces deux secteurs d'activités doivent donc s'attendre à jouer un rôle de plus en plus actif dans l'avenir.

Divers comités ou regroupements issus du milieu se sont fait remarquer par l'intensité et l'originalité de leur travail. Mentionnons à titre d'exemples:

- le comité chargé de défendre les intérêts des utilisateurs de la traverse maritime Baie-Comeau — Godbout — Matane, qui a effectué un travail considérable depuis 1984;
- les divers groupes qui ont travaillé, au cours des dernières années, à la restauration et à la mise en valeur de rivières à saumon de la Côte-Nord, notamment les rivières Sainte-Marguerite, Les Escoumins, Godbout, Mingan, Moisie, etc.;
- le Regroupement régional pour le développement des services universitaires dans la région de la Côte-Nord, mis sur pied à l'automne 1985;
- le comité de sensibilisation pour la mise en place d'une salle de spectacles à Baie-Comeau, qui a accentué ses efforts au cours de 1985-1986;

Enfin, au moment de parler de dynamisme régional, nous ne pouvons négliger d'identifier les contraintes qui conditionnent ce phénomène et les diverses activités de concertation qui en découlent:

- l'éloignement de la plupart des centres de décision qui se retrouvent dans les grands centres que sont Québec ou Montréal tant du côté gouvernemental que des institutions financières;
- la difficulté de trouver du financement;
- l'absence de sociétés à capital de risque;
- l'absence d'un lien routier entre la Basse Côte-Nord et le reste de la région;
- les coûts de transports élevés, en particulier des services aériens, dont l'utilisation est rendue nécessaire en raison des grandes distances à parcourir pour se déplacer dans la région même ou vers les grands centres;
- l'absence d'une maison d'enseignement universitaire qui prive la région d'une expertise de savoir-faire et d'agents initiateurs ou de soutien à l'action régionale.

À ces contraintes, qui nuisent souvent à l'expression du dynamisme régional, il faut ajouter la grande dispersion des populations le long d'une côte qui s'étire sur environ 1 300 km, la jeunesse du sentiment d'appartenance régional, un sentiment de dépendance trop longtemps entretenu envers les grandes entreprises qui ont été à l'origine du développement de la Côte-Nord, la confrontation à des programmes gouvernementaux dont les concepteurs oublient souvent de prendre en considération les caractéristiques intrinsèques de la région pour en édicter les normes et les critères d'admissibilité, etc.

Au moment d'entreprendre la démarche, audacieuse pour une région comme la Côte-Nord, devant mener à la tenue d'un sommet socio-économique régional, les différents acteurs de la vie économique régionale devront démontrer une fois de plus leur habileté à mener à terme ce vaste exercice de concertation, et ce en dépit des difficultés liées aux contraintes ci-dessus énumérées. L'expérience des régions qui ont déjà eu l'occasion de «vivre un sommet» démontre bien que les efforts consentis pour la réalisation de cet événement sont des plus profitables au développement d'une région, tant par la concrétisation de projets qui originent d'une telle démarche que des habitudes de concertation créées entre les interlocuteurs régionaux. La Côte-Nord a donc devant elle un défi de taille qui relève au premier chef du dynamisme des divers intervenants du milieu.

V — Synthèse et perspectives d'avenir

La Côte-Nord, région frontière, est la deuxième plus grande région administrative du Québec après le Nord-du-Québec, une région particulière sous plusieurs aspects avec ses minorités linguistiques, autochtones (5 % de la population) et anglophone (4 %), une population moins rurale qu'on est porté à le croire puisque 50 % de celle-ci est concentrée dans les deux principaux centres urbains que sont Baie-Comeau et Sept-Îles.

Depuis la fin des années soixante-dix, le balancier économique se tient constamment à l'ouest dans la région de Baie-Comeau pendant que Sept-Îles–Port-Cartier et les villes nordiques perdaient travailleurs et habitants.

Appuyée sur les solides piliers que constituent l'hydro-électricité et la forêt, la région de Baie-Comeau a prospéré durant la récession du début des années quatre-vingt, grâce à des investissements privés et publics dans l'aluminium, les pâtes et papiers et le bois d'oeuvre. Pendant ce temps, la région de Sept-Îles–Port-Cartier a survécu au prix d'un effort de rationalisation dans l'industrie minière et les activités portuaires. Depuis lors, une lente métamorphose des structures économiques s'y est amorcée. Les élites et les entrepreneurs ont modifié leurs stratégies et tentent de développer de nouveaux secteurs et de nouveaux marchés. La pêche maritime et le tourisme ont là aussi pris de l'importance.

La Côte-Nord, c'est aussi le secteur de Forestville et les problèmes d'une forêt qui s'épuise, l'isolement relatif des villages de la Basse et de la Moyenne Côte, la fermeture des villes nordiques. C'est encore la petitesse du marché intérieur, les centres décisionnels situés à l'extérieur, la difficulté de recruter médecins et enseignants qualifiés, l'absence d'institution universitaire.

La récession économique de 1981-1982, combinée à la concurrence extérieure, a forcé l'industrie de l'exploitation du minerai de fer à rationaliser ses activités. Ce phénomène a entraîné un certain transfert de main-d'oeuvre qui a suscité l'expansion d'autres activités du secteur primaire comme la pêche, l'exploitation des tourbières et de la forêt.

Le développement des pêches en particulier sur la Côte-Nord a été fulgurant si l'on tient compte que la région prenait environ 10 % de l'ensemble des captures du Québec en 1980 et que ce pourcentage est monté à près de 25 % pendant l'année 1985. Malgré la nette progression enregistrée dans le secteur des pêches maritimes au cours des dernières années, la Côte-Nord n'a pas encore eu sa part des retombées économiques de la pêche qui pourraient être accentuées dans l'avenir. Pour cela, les efforts entrepris devront rechercher à mieux rentabiliser les espèces pêchées, à mieux utiliser les quotas disponibles, à transformer davantage sur le territoire et à développer des espèces peu ou non pêchées.

L'exploitation intensive des ressources de la forêt et de la mer a contribué directement au développement du secteur secondaire. Des industries de transformation se sont ajoutées au cours des dernières années alors qu'on assiste à un nouveau départ chez les scieries de même qu'à la relance de l'usine de pâte de Port-Cartier. L'augmentation de l'effort consenti dans les pêcheries maritimes aura entraîné quant à elle le développement d'un chapelet d'usines de transformation sur la Haute Côte-Nord. Tous s'accordent cependant sur l'importance de moderniser et de développer l'industrie de la transformation des pêches en Basse Côte-Nord là où c'est encore le sous-développement qui prime.

Même si l'industrie du fer prévoit stabiliser son niveau de production, le secteur minier devrait connaître un certain regain grâce à de nouveaux projets axés sur l'or dans la région de Schefferville et le platine plus au nord, mais aussi par l'intérêt manifesté pour l'exploitation de la pierre de taille, la dolomie et le fer titanifère.

Quant au secteur manufacturier, il a connu un développement intéressant non seulement en quantité mais aussi en qualité en ce sens que les entreprises se sont efforcées de diversifier leur production et leurs marchés. Les investissements chez les grandes entreprises manufacturières, de la région de Baie-Comeau plus particulièrement, auront certes contribué à renforcer l'industrie manufacturière de la région. L'infrastructure portuaire, caractérisée par d'importants ports en eau profonde, confère d'ailleurs à la région un avantage comparatif sur les autres régions pour les industries qui visent l'exportation. Cet avantage est toutefois lié à l'avenir de la voie maritime du Saint-Laurent, qui relève d'une problématique fort complexe.

Dans le secteur des biens de consommation, la majeure partie de l'activité économique est contrôlée par les résidents de la région, maximisant ainsi les retombées en termes de développement économique.

Quant au secteur touristique, celui-ci fait preuve d'un dynamisme certain depuis trois ans. Bien que l'ajout de certaines infrastructures touristiques soient nécessaires pour le développement touristique de la région, c'est davantage dans la définition d'un concept touristique et l'identification

de circuits touristiques que les lacunes à corriger sont importantes. Un concept qui permettrait d'attirer les touristes sur la Côte-Nord, de les intéresser à séjourner plus longtemps, de prolonger la saison touristique par la promotion de nouvelles activités et de diversifier l'activité touristique de certains secteurs. L'intégration des équipements et des attraits touristiques au circuit du Parc du Saguenay contribuera au développement touristique de la région Côte-Nord. Les activités de piégeage, de chasse et de pêche, dont les retombées économiques sont loin d'être négligeables pour la région, pourraient elles aussi s'accroître sans pour autant menacer le renouvellement de la ressource.

Sur le plan social et culturel, des améliorations notables ont été apportées à l'échelle de la région mais des écarts importants persistent en comparaison avec le reste du Québec.

En résumé, la Côte-Nord se relève lentement des difficultés rencontrées dans l'industrie minière et forestière et de la crise économique de 1981-1982,dont les répercussions ont été ressenties dans la région comme ailleurs au Québec. La situation précaire dans laquelle la région s'est retrouvée au début des années quatre-vingt aura eu l'avantage de forcer le réveil des nord-côtiers,qui ont décidé de prendre en mains le développement économique de leur région. Somme toute le développement économique de la Côte-Nord est encore largement tributaire de son sous-sol minier, de ses forêts, de la puissance hydraulique de ses rivières et de l'existence de la Voie maritime du Saint-Laurent alors qu'elle tire maintenant davantage profit des espèces marines et de ses attraits touristiques.

Office de planification et de
developpement du Quebec